



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3263 - LUNDI 9 JUILLET 2018

LITIGE GOUVERNEMENT-AFRICOM COMMODITIES LTD

Le dossier Bukanga Lonzo devant la Cour internationale d'arbitrage



Déchargement d'engrais au parc agroindustriel de Bukanga Lonzo

L'opacité dans l'exécution du contrat conclu entre le gouvernement congolais et son partenaire attitré Africom Commodities Ltd, une entreprise sud-africaine, a amené ce dernier à lui réclamer près de 19,79 millions de dollars américains de dette non apurée. Il s'avère que le montant global de cent cinquante millions de dollars affecté à l'exécution du contrat conclu de gré à gré, en violation de la loi sur la passation des marchés en RDC, n'aurait pas été utilisé à bon escient. Seulement quelques paiements effectués en faveur d'Africom Commodities Ltd ont été relevés dans les livres de cette société sans commune mesure avec ce qu'elle était en droit d'attendre. Certaines dépenses engagées en faveur du projet étaient simplement fantaisistes, rendant ainsi difficile toute traçabilité.

Page 3

EXAMENS D'ÉTAT 2018

Kinshasa réalise un taux de réussite de 69%

L'effervescence était totale, le 7 juillet, à Kinshasa avec le début de la publication des résultats des examens d'État qui s'effectue à travers les opérateurs de télécoms ainsi que par l'Agence congolaise de presse chargée du support papier. Il en résulte, dans la ville de Kinshasa, une légère baisse par rapport au taux de réussite qui est passé de 71% en 2017 à 69% cette année. Le

ministre de l'EPSP, Gaston Musemena, a évité d'accorder une quelconque exclusivité à un opérateur télécoms comme cela avait été le cas par le passé. Toutes les sociétés de téléphonie mobile partenaires sont, en effet, habilitées à publier les résultats au même moment, à la satisfaction de leurs abonnés.

Page 5



Des élèves finalistes en pleine session d'examen

ÉDIFICATION DE LA DÉMOCRATIE

L'IRDH insiste sur l'apolitisme des ONG

Plus de cinquante membres d'organisations de la société civile (OSC) ainsi que des journalistes de la Commission médias de la société civile ont pris part, en début de ce mois, à Lubumbashi à la présentation du livre portant sur le rôle des OSC dans l'édification de la démocratie en RDC.

Le directeur général de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), Me Hubert Tshishwaka Masoka, a saisi cette occasion pour rappeler que la société civile demeure apolitique. Il a déploré les multiples violations des textes légaux par des individus qui visent la conquête du pouvoir en prétendant demeurer apolitiques.

Page 2



L'apolitisme de la société civile est vivement recommandé

LINAFOOT/PLAY-OFF

DCMP prend six points sur Dauphin noir et Sanga Balende

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) compte désormais 44 points au Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les Immaculés de Kinshasa ont battu, le 7 juillet, au stade de l'Unité de Goma, dans le Nord-Kivu, la formation locale de Dauphin noir par deux buts à zéro. Cette victoire conforte le club vert et blanc de la capitale qui devance son concurrent direct pour la troisième place qualificative en Coupe de la Confédération. Quant à la bataille pour le titre, Mazembe et V.Club sont au coude-à-coude. S'il ne flanche pas avec son « opération trois points », V.Club a l'opportunité de terminer champion.

Page 6

ÉDITORIAL

Ormuz

L'avertissement lancé depuis Vienne à la communauté internationale, la semaine dernière, par le président Hassan Rohani, est aussi clair que définitif : si la pression qu'exercent les Etats-Unis pour imposer le boycott du pétrole produit par son pays est suivie d'effet, l'Iran n'hésitera pas à bloquer le Détroit d'Ormuz qui commande l'accès au golfe Persique et par où transite plus du quart du commerce mondial de l'or noir. Avec toutes les conséquences stratégiques qu'un tel blocage aura inévitablement : guerre navale, affrontements terrestres, paralysie des grandes nations industrielles de l'hémisphère nord, hausse brutale et massive des cours du pétrole, bref déstabilisation durable d'une région dont dépend pour une large part l'économie moderne.

Ce que démontre de façon accablante l'affrontement qui se prépare dans cette partie du monde n'est pas autre chose que l'incapacité des grandes puissances à prévenir une crise de vaste ampleur dont elles paieront les conséquences au prix fort. Croire, en effet, que l'Iran cèdera devant les menaces proférées par le président des Etats-Unis, Donald Trump, afin de protéger son principal allié, à savoir Israël, d'une attaque éventuelle de l'Iran avec des armes qui pour l'instant n'existent pas n'est pas autre chose que se mettre la tête dans le sable et ne pas regarder la vérité en face. Plus les pressions se feront fortes contre Téhéran, plus l'Iran cherchera à se doter des mêmes armes qu'Israël.

Redisons-le donc une fois de plus : le conflit qui se prépare au Levant et que rien ne semble désormais pouvoir empêcher fera à bref délai du golfe de Guinée l'une des régions les plus convoitées, mais aussi les plus riches potentiellement du globe et nous devons nous préparer à cette éventualité qui, demain, sera une réalité bien tangible. Possédant d'immenses réserves de pétrole et de gaz qui sont pour une large part situées en pleine mer, cette partie de l'Afrique centrale sera demain le principal producteur d'hydrocarbures de la planète. Si les Etats qui la composent font preuve de la sagesse dont les gouvernements du Proche et du Moyen-Orient s'avèrent aujourd'hui dépourvus, elle tirera un immense bénéfice de la guerre qui va dévaster le golfe persique.

Il nous revient sans aucun doute, à nous Africains, d'anticiper cette crise qui paraît malheureusement inévitable. Anticiper au sens le plus large du terme.

Le Courrier de Kinshasa

EDIFICATION DE LA DÉMOCRATIE

L'IRDH insiste sur l'apolitisme des ONG

L'association s'inquiète de l'engagement politique des animateurs des organisations de la société civile et déplore, en outre, la tricherie et les multiples violations des textes légaux par des individus qui visent la conquête du pouvoir, en prétendant demeurer apolitiques.

Plus de cinquante membres d'organisations de la société civile (OSC) ainsi que des journalistes de la Commission médias de la société civile ont pris part en début de ce mois, à Lubumbashi, à la présentation du livre portant sur le rôle des OSC dans l'édification de la démocratie en RDC. Le directeur général de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), Me Hubert Tshiswaka Masoka, a saisi cette occasion pour rappeler que la société civile demeure apolitique. Il a, par ailleurs, dénoncé l'instrumentalisation du label « société civile » aux fins politiques. « *Toutes les personnes qui signent des chartes créant des mouvements ou plates-formes politiques ayant pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir violent la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique* », a relevé le directeur général de l'IRDH.

Me Hubert Tshiswaka Masoka a épinglé la nomination, le 26 juin, de l'activiste Julie Feza du mouvement la Lucha au sein de l'équipe gouvernementale de Julien Paluku, gouverneur du Nord-Kivu. L'autre cas est la signature, le 1^{er} juillet, de la Charte constitutive du Front commun pour le Congo (FCC) dont le président Joseph Kabila est l'autorité morale, par Maguy Kyala, au nom de la société civile. Il en est de même de la nomination, le 3 juillet, des acteurs de la société civile tels Me Timothée Mbuya Muselwa, Domi-

nique Munongo Inamizi et Oscar Rachidi Akida parmi les conseillers politiques du président de la plate-forme Ensemble pour le changement, Moïse Katumbi Chapwe.

Atteinte à la loi sur les ASBL et ONG

L'IRDH qui a relevé ces faits dans son bulletin électronique du 7 juillet a indiqué que seul l'acte de Maguy Kyala portait atteinte au deuxième alinéa du premier article de la loi portant organisation et fonctionnement des associations sans but lucratif (ASBL), organisations non gouvernementales (ONG), établissements privés d'utilité publique (EUP) qui dispose que les ASBL sont apolitiques. Pour cet institut, l'engagement à titre personnel ne violait pas la loi. Le cas de l'entrée au gouvernement du Nord-Kivu de l'activiste de la Lucha et de la nomination des membres de la société civile sur la liste de la plate-forme Ensemble pour le changement.

D'autres exemples d'engagements personnels ont été cités, dont ceux du bâtonnier Jean Mbuya Luyongola, ancien directeur exécutif du Centre des droits de l'homme (CDH), actuellement conseiller spécial du chef de l'Etat, du Pr Henry Mova Sakanyi, ancien vice-président de l'Asadho/Katanga, actuellement ministre de l'Intérieur. L'IRDH a également relevé le cas de Pierre Lumbi Okongo, cofondateur de l'ONG Solidarité paysanne du Sud-Kivu, ancien ministre de Tshisekedi et conseiller spécial du président Kabila.

Liberté de participer à la gestion de la res publica

L'IRDH a fait savoir que toute personne jouissait de sa liberté de participer à la gestion de la chose publique telle que le garantit l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que

l'article 6 de la Constitution de la République qui reconnaît à tout Congolais, jouissant de ses droits civils et politiques, le droit de s'affilier à un parti ou plate-forme politique de son choix. Cependant, a fait remarquer cette association, il est à déplorer de la tricherie et des multiples violations des textes légaux par des individus qui visent la conquête du pouvoir, en prétendant demeurer animateur de la société civile. « *Le sens de moralité et de probité veulent que l'on quitte la société civile, lorsqu'on ressent une ambition politique* », a conseillé Me Hubert Tshiswaka.

Tout en rappelant que la société civile était l'ensemble d'ASBL, ONG, EUP et groupes constitués qui n'appartenaient ni à la sphère gouvernementale ni à la sphère commerciale, l'IRDH indiqua que cette dernière constitue le lieu où s'exprime toute la vitalité de la vie sociale, fondée sur la libre volonté de tous, hors de tout rapport d'autorité. « *Un monde de la solidarité où se manifestent et se concrétisent des intérêts et idéaux collectifs, plus représentatifs que ceux des gouvernants* », a insisté cette association, estimant que les membres fondateurs du FCC devraient savoir qu'il est contraire à la loi l'admission au nom de la société civile, d'une signature à la Charte d'une organisation ayant pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir politique. « *Toute personne qui a de l'intérêt peut l'attaquer en justice. Afin de ne pas continuer sur une base illégale car nulle institution ne peut exister en violation de la loi, le FCC se trouve dans l'obligation de biffer la mention société civile qui est à côté de la signature de Mme Maguy Kyala* », a conseillé l'IRDH, notant que cette dernière gardait la prérogative d'agir en son nom personnel, à l'instar de tout Congolais respectueux des lois de la République.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SERVICE PUBLIC

La faible qualité de l'investissement agit sur des domaines vitaux de la santé

Certains effets directs recensés sont une augmentation du poids des maladies et du coût des soins de santé dans les pays concernés. L'on estime les pertes annuelles engendrées par cette contreperformance à des milliards de dollars américains.

Très attendu, le nouveau rapport conjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Organisation mondiale de la santé et du Groupe de la Banque mondiale dresse un constat inquiétant : les services de santé de faible qualité contribuent à freiner l'amélioration de la prise en charge médicale dans un pays, quel qu'en soit le niveau de revenu.

Pire, des chiffres viennent étayer le tableau sombre du secteur de la santé, particulièrement en Afrique. En effet, il est difficile de passer sous silence le fait que les professionnels de santé de sept

pays africains à revenu faible et intermédiaires n'ont pas été capables de poser un diagnostic correct dans un tiers à trois quarts des cas, informe le rapport conjoint des trois organisations. Le texte révèle également que seulement 28 % des soins prénatals, 26 % des services de planning familial et 2 % des services pédiatriques sont efficaces dans les pays concernés. Enfin, il mentionne que 15 % des dépenses hospitalières des pays à revenu élevé sont liées à des erreurs de traitement ou à des maladies nosocomiales.

Si le document reconnaît que les erreurs médicamenteuses

ou de diagnostic ainsi que les mauvaises pratiques cliniques ou l'absence de formation ainsi que de compétences représentent un véritable fléau dans le monde, il insiste aussi sur le fait que la situation tend à s'empirer dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Dans ces pays, au moins 10 % des patients hospitalisés risquent de développer une infection pendant leur séjour, contre 7 % dans les pays à revenu élevé. « Ces infections pourraient facilement être évitées grâce à une meilleure hygiène et un usage approprié des antimicrobiens », indique le texte. Par ailleurs, poursuit-il, un patient sur dix est victime de complications pendant son traitement médical dans les pays à revenu élevé. Il conclut enfin que les maladies associées à des soins de santé de mau-

vaise qualité font peser des dépenses supplémentaires sur les familles et les systèmes de santé.

Entre-temps, les pertes enregistrées sont énormes. Des milliers de milliards de dollars américains sont perdus chaque année à cause des soins de faible qualité. Sur le terrain, cela se traduit par une incapacité prolongée, une déficience et une perte de productivité, etc. Mais il y a tout de même certaines améliorations, notamment le taux de survie au cancer et aux maladies cardiovasculaires.

En définitive, tous les pays à travers le monde doivent prendre à cœur l'ampleur du défi à relever. « Aucun pays ne peut se permettre d'offrir des services de santé publique de faible qualité et dangereux pour la santé, laquelle est au cœur même

du capital humain », pense le président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Young Kim. Cette contreperformance du secteur hospitalier frappe surtout les couches vulnérables, principalement les pauvres. « Ce qui est économiquement intolérable pour les familles comme pour les pays », rappelle la Banque mondiale.

D'où son appel à une augmentation significative de l'investissement dans la qualité pour renforcer la confiance dans les services publics et améliorer le taux d'accès aux soins de santé. Enfin, les trois organisations appellent conjointement les dirigeants tant en Afrique que dans le monde à mettre un accent particulier sur la qualité de la couverture santé et l'expérience des patients.

Laurent Essolomwa

ELECTIONS PROVINCIALES

La Nouvelle initiative pour le Congo dénonce « un processus vicieux »

La plate-forme politique du sénateur Florentin Mokonda Bonza se refuse de déposer ses dossiers de candidatures à l'élection des députés provinciaux sur l'ensemble du pays.



Le Sénateur Florentin Mokonda Bonza /Radio Okapi

La Nouvelle initiative pour le Congo (NIC), par la voix de son secrétaire général adjoint, Jean-Louis Bisengilwa, a estimé, le 6 juillet à Kinshasa, que le processus électoral en cours était déjà vicieux. « Nous avons pris la décision courageuse de ne plus présenter nos candidats à la députation provinciale. Le sénateur Florentin Mokonda Bonza refuse de cautionner un processus qui va nous conduire inévitablement à la guerre et à des conflits entre les Congolais », a déclaré Jean-Louis Bisengilwa.

Il a expliqué que sa plate-forme a pris la décision de se passer des législatives provinciales à cause du recours à la machine à voter et le non remboursement des cautions de 2015. La NIC a, en effet, dénoncé l'absence de consensus politique sur tous les plans, qualifiant le processus électoral de corrompu. « Nous voyons la composition de la Cour constitutionnelle. Telle qu'elle est ficelée, on se rend compte qu'elle est au service de la majorité présidentielle », a-t-il soutenu.

Lucien Dianzenza

SANTÉ PUBLIQUE

Bientôt la fin de la maladie à virus Ébola en RDC

Depuis la confirmation du dernier cas de la maladie, le 6 juin dernier, aucun autre n'a été rapporté. Ce qui présage bientôt la fin de l'épidémie déclarée le 8 mai dans la province de l'Équateur, avec comme épice la zone de santé de Bikoro.

Selon le ministère de la Santé publique, c'est depuis le 28 juin dernier que toutes les personnes ayant été en contact avec le dernier cas confirmé d'Ébola ont terminé leur période de suivi de vingt et un jours et n'ont présenté aucun signe de contamination. Cela montre que le pays s'engage sur la voie de la déclaration de la fin de la neuvième épidémie de la maladie à virus d'Ébola. Le compte à rebours a donc commencé. Toutefois, la fin de l'épidémie sera annoncée lorsque quarante-jours seront passés, soit deux périodes d'incubation, sans notifier de nouveau cas confirmé.

Notons que cette neuvième épidémie a été la plus complexe et la plus difficile que le pays ait eu à gérer, principalement parce qu'elle a commencé dans deux zones rurales en même temps et a rapidement atteint une ville de plus d'un million d'habitants directement connectée à Kinshasa.

Toutefois, a déclaré le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, grâce à une rapide mobilisation nationale et internationale ainsi qu'au leadership du gouvernement dans la coordination de la réponse, le pays a « réussi à maîtriser cette épidémie à haut risque en seulement sept semaines ». Cela, a-t-il poursuivi, constitue une véritable réussite et un motif de fierté. « La clé de notre succès réside avant tout dans l'efficacité des équipes de surveillance nationales et internationales sur le terrain qui ont fait et continuent à faire un travail remarquable. Elles ont réussi à identifier et suivre mille sept cent six contacts qui furent parmi les premières personnes à bénéficier du nouveau vaccin contre Ébola », avait signifié le ministre, dans une communication.

La vaccination ciblée

Pour le ministre de la Santé, la vaccination dans cette riposte contre Ébola a indéniablement contribué à briser la chaîne de transmission et contenir plus rapidement le virus. Depuis le début du microplan de vaccination, le 21 mai dernier, trois mille trois cent trente personnes ont été vaccinées et immunisées contre

le virus d'Ébola. « Jusqu'à présent, les résultats de la vaccination se sont montrés concluants car aucune des personnes vaccinées n'a développé la maladie ni expérimenté d'effets secondaires majeurs », a assuré le Dr Oly Ilunga Kalenga.

Même si le pays se dirige vers la fin de l'épidémie, le ministre de la Santé indique que le travail ne devra pas s'arrêter là. « Notre priorité est désormais d'améliorer la résilience du système de santé en commençant par l'agrandissement de nos centres des opérations d'urgence à Mbandaka et Kinshasa », a fait savoir le ministre. « Comme Ébola est un virus dont le réservoir naturel est situé dans la forêt équatoriale, nous devons nous préparer à la dixième épidémie. De plus, en raison de la mobilité croissante de la population, il est fort probable que d'autres épidémies surviennent dans des zones urbaines dans le futur. Par conséquent, nous devons tirer les leçons de cette réponse et renforcer notre système de santé afin qu'il puisse détecter et répondre de manière encore plus efficace à la prochaine épidémie », a-t-il suggéré.

Blandine Lusimana

**Section O. Avis d'Appel d'offres (AAO)
Agence Congolaise des Grands Travaux
Appel d'Offres N° ACGT/DG/CGPMP/MF/AON/17/2018**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation de Marchés paru sur le site web www.armac.org de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la RDC en date du 02 mars 2018.

2. L'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT) a obtenu, dans le cadre du budget de ses ressources propres, des fonds afin de financer l'acquisition des matériels et autres équipements pour assurer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des matériels pour la réalisation des études bathymétriques.

3. L'ACGT sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des drones bathymétriques et organiser des formations pour la prise en main desdits équipements.

4. Les variantes ne seront pas prises en considérations.

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini par la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ACGT au Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics à l'adresse électronique contact@acgt.cd et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

**Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics
Local « ADMINISTRATIF »
1, avenue de l'OUA, Commune de Ngaliema Réf : Enceinte Procoki
République Démocratique du Congo
Email : contact@acgt.cd**

De 8 H 30 à 16 H 00, heures de Kinshasa.

7. Les exigences en matière de qualification sont:

Capacité technique

- Expérience générale : 3 ans minimum dans la vente des matériels et équipements spécifiques d'études bathymétriques. Joindre les preuves documentées de livraison conforme d'au moins un marché et donner les références complètes des clients : adresse physique, e-mail, téléphone, etc).

- Expérience spécifique : avoir déjà contracté au moins un contrat de fourniture similaire d'un montant minimum de l'équivalent en Francs Congolais de USD 100 000, à au moins une entreprise (publique ou privée) au cours de 3 dernières années (2017 ; 2016 et 2015 et joindre les preuves documentées de livraison conforme d'au moins un marché et donner les références complètes des clients : adresse physique, e-mail, téléphone, etc).

Capacité financière

- Disposer d'un chiffre d'affaires annuel équivalent en Francs Congolais à au moins USD 150 000 au cours des trois dernières années : Présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2017; 2016 et 2015);

- Présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2017 ; 2016 et 2015);

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après:

**Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics
Local « ADMINISTRATIF »
1, avenue de l'OUA, Commune de Ngaliema Réf : Enceinte Procoki
République Démocratique du Congo
Email : contact@acgt.cd**

Contre la présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de :

FC 250 000 (Francs Congolais deux cent cinquante mille) sur le compte RawBank intitulé

« Agence Congolaise des Grands Travaux, portant le numéro 05101-01001436102-22 CDF. Ou USD 155 (Dollars Américains cent cinquante-cinq) sur le compte RawBank intitulé

« Agence Congolaise des Grands Travaux, portant le numéro 05101-01001436102-25 USD

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 02 août 2018 à

13 H 00 précises, heure de Kinshasa. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

**Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics
« Salle des réunions »
1, avenue de l'OUA, Commune de Ngaliema Réf : Enceinte Procoki
République Démocratique du Congo
Email : contact@acgt.cd**

Le 02 août 2018 à 13 H 30 précises, heure de Kinshasa. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre équivalant à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le 02 juillet 2018

**Charles Médard Ilunga Mwamba
Directeur général**

EXAMENS D'ÉTAT 2018

Kinshasa réalise un taux de réussite de 69%

La publication des résultats s'effectue à travers les opérateurs de télécoms ainsi que par le biais de l'«Agence congolaise de presse» qui s'occupe du support papier.

L'effervescence était totale, le 6 juillet à Kinshasa, avec le début de la publication des examens d'État 2018. Il en résulte une légère baisse par rapport au taux de réussite qui est passé de 71% en 2017 à 69% cette année. C'est ce qu'a indiqué la veille le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Gaston Musemena, sans toutefois révéler l'identité des lauréats. Sans déroger à la règle, le ministre a fait savoir que la publication des résultats se fera comme à l'accoutumée, c'est-à-dire en impliquant les opérateurs du secteur de la télécommunication. Gaston Musemena a évité



Des élèves finalistes

d'accorder une quelconque exclusivité à un seul opérateur comme cela avait été le cas par le passé. Il s'est attelé à disponibiliser les données à

toutes les sociétés de téléphonie mobile partenaires (Airtel, Orange, Vodacom et Africel). Toutes sont habilitées à publier les résultats au même mo-

ment, à la satisfaction de leurs abonnés. Une seule particularité cependant, c'est l'implication de l'«Agence congolaise de presse» qui s'occupera de

la version papier. Toutes les sections sont concernées par cette première série des résultats. Après Kinshasa, ce sera le tour d'autres provinces d'être servies également par cette opération qui s'étendra jusqu'en mi-juillet.

En attendant, la fête est totale chez les lauréats. Ces derniers laissent libre cours à leurs fantasmes pour célébrer leurs premiers diplômes, y compris en investissant les rues et les avenues de la capitale au point de mettre à mal le trafic. Visages saupoudrés, tenues en lambeaux, vuvuzela à portée de main, ces jeunes lauréats ont, le temps d'un éclair, mis Kinshasa sens dessus-dessous en se livrant à tous les excès. Ceux qui n'ont pas satisfait aux épreuves n'avaient que leurs yeux pour pleurer au grand désenchantement de leurs géniteurs et de leurs proches.

Alain Diasso

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LINAFOOT/PLAY-OFF

DCMP prend six points sur Sanga Balende et Dauphin noir

Vainqueurs de leurs deux adversaires respectivement le 4 et le 7 juillet, les Immaculés de Kinshasa pensent de plus en plus à la troisième place de la compétition de la Vodacom Ligue 1, synonyme de qualification à la C2 africaine.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) compte désormais quarante-quatre points au Play-Off de la 23^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les Immaculés de Kinshasa ont battu, le 7 juillet, au stade de l'Unité de Goma, dans le Nord-Kivu, la formation locale de Dauphin noir par deux buts à zéro. Francis Kazadi Kasengu a ouvert la marque pour les joueurs du coach Otis Ngoma dans le temps additionnel de la première période. Et le leader technique du DCMP, Ricky Tulenge, a doublé la mise à la 51^e mn sur penalty.

Cette victoire conforte le club vert et blanc de la capitale qui devance son concurrent direct pour la troisième place qualificative en Coupe de la Confédération. En effet, les deux équipes ont le même nombre des matchs mais DCMP dispose d'une longueur sur Sanga Balende qui reste à quarante-trois points (sous ré-



Les joueurs du DCMP remerciant les supporters de V.Club après la victoire sur Sanga Balende (Photo Papy Ngandu)

serve du match contre Dragons/Bilima le 8 juillet).

En clair, le club conduit par le président Aubin Minaku de l'Assemblée nationale, en tant qu'autorité morale, a son destin en main et n'a plus droit à une défaite ou un match nul pour conserver toutes ses chances de finir au moins troisième et vivre à nouveau l'ambiance africaine la saison prochaine. L'on a encore frais en mémoire le comportement des supporters kinois lors

de la victoire sur Sanga Balende, le 4 juillet (deux buts à zéro). Les rivaux de V.Club apportaient leur main d'association à ceux du DCMP dans une sorte d'union kinoise pour battre le club du Kasai oriental. Le stade des Martyrs était totalement acquis à la cause du DCMP, dans une sorte de défense de la « cause kinoise ». Et depuis ce précieux succès, DCMP voit de plus en plus une possible qualification pour la C2 africaine. L'on note que la Lina-

foot a programmé la rencontre Sanga Balende et Dragons/Bilima pour le 8 juillet, au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi.

Mazembe et V.Club, la bataille du titre...

Quant à la bataille pour le titre national, Mazembe et V.Club sont au coude-à-coude. Le 6 juillet, les Corbeaux de Lubumbashi ont, dans leur temple de la commune de Kamalondo, écrasé les Académiciens de Rangers de Kinshasa

par trois buts à zéro. Chico Ushindi wa Kubanza (Eloigné du terrain depuis avril pour blessure) a ouvert la marque à la 36^e mn sur une passe décisive du récupérateur ivoirien Christian Koffi Kouamé, imité par l'expérimenté latéral gauche Jean Kasusula à la 46^e mn sur balle arrêtée. Et le jeune international U20, Jackson Muleka, a inscrit le troisième but des joueurs du coach Pamphile Mihayo Kazembe à la 71^e mn.

Avec ce succès, Mazembe reprend le fauteuil de leader avec cinquante-trois points, en attendant le match du 8 juillet au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, entre l'équipe locale du FC Saint-Eloi Lupopo et l'AS V.Club de Kinshasa.

Les « Moscovites » de Kinshasa comptent cinquante points mais avec deux matchs en retard. Si V.Club ne flanche pas avec son « opération trois points », le club entraîné par Florent Ibenge et son adjoint Raoul Jean-Pierre Shungu a l'opportunité de terminer champion du Congo 2018. L'on attend voir l'issue de ces deux batailles pour le titre national et pour la troisième place qualificative pour la C2 africaine.

Martin Engimo

BUKANGA-LONZO

Le dossier porté devant la Cour internationale d'arbitrage

L'opacité dans l'exécution du contrat conclu entre le gouvernement congolais et son partenaire attitré Africom Commodities Ltd, une entreprise sud-africaine, a amené ce dernier à lui réclamer près de 19,79 millions de dollars américains de dette non apurée.

Le contrat conclu le 20 février 2014 entre le gouvernement congolais et la société sud-africaine Africom Commodities Ltd pour la gestion quotidienne du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo, dans l'ancienne province du Bandundu, s'est avéré à la fin une vaste arnaque. Actuellement, le projet est l'arrêt. Tout le bien ressassé autour de ce projet, notamment la résorption de l'insécurité alimentaire qui se posait avec acuité dans le pays, a été finalement de la poudre aux yeux. L'impact attendu sur la vie des Congolais est quasi nul. Au moment où tous les dépôts relais de ce parc agro-industriel ont mis la clé sous le paillason, symbolisant ainsi l'arrêt de production, des langues commencent à se délier pour dénoncer la gestion opaque ayant sous-tendu ce projet censé capitaliser plus de soixante-dix mille hectares aux fins de la production agricole. Actuellement, entre le gouvernement et Africom Commodities Pty Ltd, ce n'est plus la lune de miel. Le partenaire sud-africain aurait, d'après des sources, traduit l'exécutif national devant la Cour internationale d'arbitrage à Paris (France) où une plainte a déjà été déposée depuis le 5 juillet. Et pour cause ? Le gouvernement congolais

tarde à apurer les dettes contractées vis-à-vis du partenaire sud-africain qui lui réclame près de 19,79 millions de dollars américains.

Des dépenses rendant toute traçabilité difficile

Il s'avère que le montant global de cent cinquante millions de dollars affecté à l'exécution du contrat conclu de gré à gré, en violation de la loi sur la passation des marchés en RDC, n'a pas été utilisé à bon escient. Des auditeurs ont, en effet, relevé l'existence des paiements effectués directement à des tiers pour lesquels les évidences probantes et appropriées tardent à être produites par le ministère des Finances. Seulement quelques paiements effectués en faveur d'Africom Commodities Ltd ont été relevés dans les livres de cette société en tant qu'agent exécutant du projet, sans commune mesure avec ce qu'elle était en droit d'attendre. Il apparaît que certaines dépenses engagées, soit disant pour le compte du projet, étaient simplement fantaisistes rendant ainsi difficile toute traçabilité. Rappelons qu'Africom a décidé de plier bagages en juillet 2017 pour n'avoir pas été payée par le gouvernement congolais, conformément aux accords commerciaux conclus. Et sur le terrain, la moisson n'a pas non plus été aux attentes des initiateurs du projet. Moralité : Bukanga Lonzo aura été une vaste arnaque qui aura englouti des milliers de dollars, pour ne pas dire un véritable gâchis en matière de sortie de fonds.

Alain Diasso

TOUR CYCLISTE DE LA RDC

Un Congolais sur le podium à la 6^e étape

Le jeune Gianni Mayele Nkoro (21 ans) finit sur le podium avec une honorable troisième place de l'étape, lui qui avait terminé parmi les dix premiers à l'étape de Kolwezi, dans le Grand Katanga.

Les sixième et septième étapes de la sixième édition du Tour international de la RDC ont quelque peu changé les choses. Longue de 96 km, la septième et avant dernière étape du Tour s'est courue le 6 juillet, entre Masimanimba et Kenge, chef-lieu de la province du Kwango. Elle a été remportée par l'Angolais Dala Cole Gabriel, premier devant son compatriote Jamba Mota Lemo Hélvio. L'intraitable Rwandais Jean-Bosco Nsengimana a franchi la ligne d'arrivée située sur le boulevard du 24 novembre devant le gouverneur à Kenge, à la troisième place. Le meilleur classé des Congolais, Jimmy Muhindo, s'est contenté de la neuvième place mais raffe cependant le prix du meilleur combattant de l'étape.

Gianni Mayele sur le podium...

Notons que la sixième étape entre Kikwit et Masimanimba, courue le 5 juillet, sur une distance de 160 km, a été riche en rebondissements. Tenez, le Rwandais Janvier Hadi a perdu le maillot jaune au profit du Hollandais Jacob Buijik. Mais la course a été remportée par Jean Bosco Nsengimana en 4h10'. Le Rwandais enregistré sa troisième victoire dans cette édition 2018 du Tour cycliste international de la RDC (Boma-Matadi longue de 130 km et entre Kolwezi - Likasi longue de 180 km). Son compatriote, Patrick Bwikusenga, a fini deuxième. Et le jeune coureur congolais, Gianni Mayele Nkoro, a pris la troisième place, terminant pour la première fois dans ce Tour sur le podium. « Je suis fier et satisfait. Ça n'a pas été facile sur un parcours escarpé. Grâce à mon entraîneur et à toute mon équipe, j'ai pu atteindre ce niveau. Occuper une place utile a été mon objectif sur cette étape, y compris celle de Kolwezi où j'ai fini parmi les dix premiers. Je compte m'améliorer pour finir pourquoï pas premier avant la fin de ce tournoi. Nous, cou-

reurs congolais, avons besoin des stages de haut niveau pour nous perfectionner et améliorer nos performances », a-t-il déclaré. Bien qu'ayant connu des pannes techniques, l'autre Congolais mieux classé dans ce tour, Jimmy Mohindo, s'est contenté du meilleur combattant de l'étape.

Dernière étape de 118 km à Kinshasa

La délégation du Tour a regagné Kinshasa le même vendredi, alors que la journée du 7 juillet a été consacrée à une randonnée au parc de la vallée de la Nselé, à Kingakati. La dernière étape est prévue pour ce 9 juillet à partir de Nselé jusqu'au centre ville et quelques tours sur les artères de la capitale. L'itinéraire indique le boulevard Lumumba, l'aéroport de Ndjili, le Pont Matete, le monument Lumumba, l'avenue Sendwe, le boulevard Triomphal, l'avenue des Huilleries, le boulevard 30 juin, la gare centrale, l'avenue ex-24 novembre. L'arrivée a été située sur le boulevard Triomphal au bout de 118 km de distance.

M.E.

VIE DES PARTIS

La Copar répond à Pascal Tsaty Mabiala

Accusé par le chef de l'opposition de faire partie de l'exécutif alors qu'il n'en avait pas le droit, le cartel des partis que dirige Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes lui a renvoyé l'ascenseur, le 6 juillet à Brazzaville, précisant que la Constitution du 25 octobre 2015 lui confère le droit d'appartenir à un gouvernement.



Euloge Julien Loubota (à droite) lors de la conférence de presse, le 6 juillet/Photo Adiac

La Convention des partis républicains (Copar), réunie autour de Euloge Julien Loubota, s'est dit consternée par les propos tenus par Pascal Tsaty Mabiala, lors de la signature du mémorandum de l'opposition, fustigeant la présence de ce groupement de l'opposition républicaine au sein du gouvernement. Allusion était faite à Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, un de ses membres, qui dirige le ministère de l'Enseignement technique. Réagissant à cet effet, la Copar défend qu'elle est en droit d'appartenir à un gouvernement, conformément aux dispositions de la Constitution du 25 octobre 2015 qui a fixé les bases d'un Congo unifié et fraternel, dont tous les citoyens sont appelés à participer à son développement. « La loi 28-2017 du 7 juillet 2017 dispose, en son article 5, qu'il est autorisé à un opposant, un parti ou groupement de partis politiques de l'opposition de proposer des cadres à eux pour faire partie d'un gouvernement sans trahir leur esprit de base. C'est fort d'être en phase de cette loi que la Copar s'est retrouvée avec un de ses membres au gouvernement », a justifié Euloge Julien Loubota. Cette Constitution qui tire son origine du dialogue national de Sibiti, selon la Copar, avait été rédigée dans l'esprit de bâtir un Congo de manière participative. « Il se pose aux Congolais, même au-delà de l'opposition, le problème de compréhension de la nouvelle loi fondamentale qui, elle-même, tire ses fondements du dialogue national de Sibiti, tenu en 2015. La gestion des affaires publiques incombe à tous les Congolais, qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité.

C'était une manière de créer une République participative où tous les citoyens doivent contribuer à l'avancement du pays », a renchéri Euloge Julien Loubota. Parlant de l'existence du chef de l'opposition, la Copar l'a désavoué clairement. Elle a assuré que cette approche n'est quasiment pas envisageable parce qu'au Congo, l'opposition est plurielle du fait qu'elle est parlementaire et extraparlémentaire et, par conséquent, ne peut avoir un chef commun.

Au sujet de son refus de signer le mémorandum de l'opposition, la Copar n'a pas mâché les mots. Elle estime que cet accord est un non événement du fait que dans la Constitution, aucune disposition n'oblige les partis politiques de l'opposition à se regrouper autour d'un chef de file. La même loi fondamentale n'exige non plus la mise en place d'un mémorandum autour de lui, a-t-elle soutenu. Pour la Copar, le chef de l'opposition n'est autre qu'un simple porte-parole de cette famille politique.

La Copar a saisi l'occasion pour annoncer officiellement sa scission avec le MNLC de Michel Mboussi Ngouari qui a rejoint le groupement réuni autour de Pascal Tsaty Mabiala. Elle a annoncé, par ailleurs, la mise en place très bientôt, avec le soutien d'autres partis de l'opposition non acquis à la cause de Tsaty Mabiala, d'un document programme afin de mieux s'organiser.

Firmin Oyé

L'opposition «constitutionnelle» apporte son éclairage

Au cours d'un point de presse animé le 7 juillet, à Brazzaville, la plate-forme incarnée par Pascal Tsaty-Mabiala a répondu aux propos de certains responsables qui ont choisi la voie des ondes pour régler ce qu'ils appellent des contradictions au sein de l'opposition.

Dans une déclaration lue à l'occasion, Paul Marie Mpouélé, Clotaire Mboussa Ellah et un autre camarade de l'UDH-Yuki ont dit apporté des éclairages aux déclarations diffusées par certains partis membres de la Convention des partis républicains (Copar) et la Chaîne du président Joseph Kignoumbi kia Mboungou qui se réclament aussi de l'opposition.

S'agissant de la Copar, la déclaration a laissé entendre que ce n'est pas cette plate-forme dans sa globalité qui a des problèmes avec l'opposition congolaise incarnée par Pascal Tsaty-Mabiala mais plutôt le Parti républicain libéral (PRL) dont le président, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, est ministre du gouvernement actuel, qui a du mal à éclaircir sa position politique. Les autres partis de cette plate-forme dont la Codema, le CDR, le PC2E et le MIS ont simplement choisi d'être solidaires au PRL.

Dans leur éclairage, les animateurs du point de presse ont signifié que la Copar a pris part en long et en large à tous les travaux préparatifs qui ont conduit à l'élaboration du mémorandum de l'opposition, en citant quelques témoins dont Michel Mboussi Ngouari et Bonaventure Boudzika.

Quant au président du PRL, ont-ils expliqué, il est membre à part entière du gouvernement de la République qui est l'émanation d'une majorité parlementaire et non d'un gouvernement d'une union nationale. « Nous avons suggéré à Monsieur le ministre Fylla de prendre une position responsable pour éviter le flou qui résulterait d'une appartenance à un gouvernement comme celui-là et en même temps d'appartenir à une opposition qui combat les positions du même gouvernement dont il est membre », a déclaré Paul Marie Mpouélé. Il n'est pas possible, a-t-il ajouté, d'être à la fois juge et partie car la loi 28-2017 du 7 juillet 2017 déterminant le statut de l'opposition politique congolaise est claire en la matière. Son article 5 disposant que « tout parti politique ou groupement des partis politiques appartenant à l'opposition peut accepter de faire partie d'un gouvernement. La présence d'un opposant au gouvernement l'astreint à la solidarité gouvernementale ».

D'ailleurs, ont-ils renchéri, le règlement intérieur du

conseil des partis politiques stipule en son article 3, « tout parti politique de l'opposition qui intègre le gouvernement en application des dispositions de l'article 5 de la loi 28-2017, perd le droit de siéger au sein de l'opposition ». En conclusion sur ce point, l'opposition constitutionnelle a déclaré que pour les autres partis de la Copar, objectivement rien ne justifie qu'ils se tiennent dans leur attitude actuelle. Ils sont bel et bien, comme ils le déclarent, membres de l'opposition et le conseil des partis politiques de l'opposition leur est ouvert.

Au sujet de la Chaîne, l'opposition incarnée par Tsaty-Mabiala a estimé que cette formation politique est le reflet typique de ce que sont certains partis politiques au Congo toujours inconstants, calculateurs, privilégiant l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt collectif. Le président de la Chaîne, a-t-elle signifié, a été de bout en bout présent aux différentes réunions qui ont abouti à l'élaboration du mémorandum mis en place par l'opposition mais qu'il a récusé par la suite. Son principal argument, ont dit les intervenants au point de presse, est l'existence d'un pacte républicain qui de son point de vue serait un accord secret liant l'opposition et la majorité présidentielle.

Un pacte républicain, ont-ils indiqué, est un ensemble de règles éthiques qui constituent le fondement même de la République, pour faciliter le vivre ensemble. Ce sont des valeurs partagées par tous au-delà des appartenances partisans et qui garantissent l'unité et la cohésion nationale. Il s'agit, par exemple, du bannissement du tribalisme, du vol des deniers publics, de l'exclusion, la gestion des ressources naturelles stratégiques, etc.

Pour l'opposition constitutionnelle, la confusion voulue par le président de la Chaîne, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, à ce sujet n'est donc qu'une simple vue de l'esprit à moins d'être une manipulation.

En conclusion, elle rappelé que l'opposition politique au Congo n'a que trop souffert du fait non seulement d'un pouvoir qui depuis presque vingt ans n'a ménagé aucun effort pour l'empêcher de s'organiser, mais aussi du fait des egos et de ses leaders. Depuis 1999, plusieurs tentatives d'organisation de l'opposition n'ont fait qu'échouer. Les causes ou les raisons de dislocation de ces mouvements sont les mêmes. Ce sont les mêmes pratiques et comportements qui se répètent ou reviennent et qui s'appellent lutte des egos, calcul pour le positionnement, suspicion, inconstance, manque de conviction et autres. Aujourd'hui, plus que jamais, l'opposition congolaise est à un point de tolérance zéro pour sa crédibilité, ont-ils conclu.

Jean-Jacques Koumba

LE FAIT DU JOUR

Le sommet Poutine-Trump

Le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et son homologue des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump, vont se rencontrer, le 16 juillet, à Helsinki, en Finlande. Une première entrevue officielle entre les héritiers respectifs de ce que furent, il y a de cela près de vingt ans, les deux centres névralgiques d'un monde alors marqué par la fissure Est-Ouest. Même si elle ne s'est pas totalement refermée, cette fissure qui ne saigne plus autant que sous la guerre froide continue de craqueler par endroits, donnant chaque fois des sueurs froides aux chancelleries des quatre coins de la Planète.

Lors de cette réunion évidemment importante, les deux « géants » auront-ils la grandeur d'aborder franchement les questions qui (les) fâchent et donner le signal du dégel dont le monde a besoin par les temps qui courent pour s'attaquer aux défis communs qui l'environnent ? Des observateurs avertis estiment que l'ordre du jour de

cette rencontre tournera autour de la guerre syrienne, du conflit au Yémen et de la crise ukrainienne. Considérons tout de même qu'en même temps qu'ils se pencheront sur ces conflits externes dans lesquels leurs intérêts sont en jeu, le vrai déclic se produira du moment qu'ils auront leur volonté de taire leurs propres querelles.

Pour qui a suivi la campagne de l'élection présidentielle américaine du 8 novembre 2016, les pronostics étaient qu'au regard de l'hostilité affichée par la candidate démocrate, Hillary Clinton, à l'égard de Moscou, la victoire du républicain Donald Trump serait du pain béni pour les dirigeants du Kremlin. On balançait que la Russie avait interféré au plus haut niveau dans cette élection en faveur du milliardaire américain et ce dernier, dans le genre de déclarations enjouées dont il a le secret, disait avoir de l'admiration pour le président russe. Jusqu'à ce que, finalement, l'administration Trump devienne un vrai cauchemar pour

les relations entre la Maison-Blanche et le Kremlin. On se souvient encore de la vague de renvois dans leurs pays d'origine de diplomates américains et russes mais aussi de la surenchère verbale qui l'a accompagnée.

Au fond, la rencontre Trump-Poutine pourrait inaugurer une nouvelle ère entre Washington et Moscou. Visé par une justice tatillonne, qui tient à creuser dans les rumeurs d'influence russe dans la présidentielle américaine, et bien plus encore dans les soupçons de collusion entre ses équipes et des officiels russes, le président Donald Trump a peut-être joué le tout pour le tout afin de montrer aux yeux de l'opinion de son pays qu'il n'avait rien à se reprocher. Considère-t-il sans doute l'avoir suffisamment prouvé pour croire le moment venu de serrer la main de son homologue russe, présenté dans un mauvais jour aux Etats-Unis ? Comme lors du sommet avec le leader nord-coréen, Kim Jong Un, le 12 juin, à Singapour, on pour-

rait écouter le président américain, presque toujours le premier à tendre la main à ses interlocuteurs, saluer « une rencontre formidable » avec le chef du Kremlin.

Il restera à observer les suites de ce rendez-vous en Europe. Depuis l'éclatement de la crise ukrainienne en 2014 suivie de l'annexion de la Crimée par la Russie, l'Union européenne renouvelle ses sanctions contre Moscou. Le conflit syrien envenime davantage les relations entre les deux parties qui continuent néanmoins de coopérer sur le dossier du nucléaire iranien. Quand on sait, par ailleurs, que les Etats-Unis se sont retirés de l'accord conclu avec l'Iran, que ce dernier pays a des liens étroits avec la Russie, que l'Amérique a quelques problèmes « commerciaux » avec l'Europe, on a de la peine à fixer les horizons des relations internationales dans le moment précis. Attendons que le miracle se produise à Helsinki pour y voir un peu plus clair.

Gankama N'Siah



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MPTEN/2018/UCP/CAB
RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL STRATEGIQUE (PNS) « CONGO DIGITAL 2025 »



REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO
 Référence de l'accord de financement : 2000200000001
 N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme pour l'élaboration d'un Plan National Stratégique (PNS) « Congo Digital 2025 ».

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à mettre au point un véritable plan de transformation digitale de l'administration congolaise afin de mettre en place

les fondements applicatifs et analogiques d'une administration communicante à travers, entre autres : (i) la mise en place d'une infrastructure eGov national (Intranet gouvernemental, cloud national, etc.), d'un portail Internet gouvernemental, d'une plateforme d'interopérabilité, de mutualisation et de gestion de données, le développement, l'intégration et la migration des systèmes d'information sectoriels, l'implémentation d'une plateforme d'Open Data opérationnel ; (ii) la revue du cadre juridique et réglementaire applicable à la régulation et protection des données personnelles, au droit à l'information, etc. ; (iii) la mise en place d'un écosystème favorable à l'innovation et la gouvernance digitales.

Dans les grande lignes, le cabinet aura pour mission de :

- Analyser l'existant afin de s'enquérir de l'état actuel de la digitalisation de l'administration congolaise en comparaison avec les références internationales en matière d'eGov;
- Elaborer une vision assortie d'un plan directeur pour le développement d'une administration (centrale, déconcentrée et locale) électronique;
- Elaborer un plan d'actions clair avec les

études de faisabilité complètes des projets prioritaires identifiés ; et
 d) Détailler les mesures d'accompagnement requises en matière de gouvernance, de formations, de gestion du changement, de communication, de revue du cadre juridique, réglementaire et institutionnel ainsi qu'un écosystème favorable à l'innovation et la gouvernance digitales.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00-16h00 GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 juillet 2018 à 16h00 et porter expressément la mention « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme en charge de l'élaboration d'un Plan National Stratégique (PNS) « Congo Digital 2025 » » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo
 À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo
 Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis.
 Tel : +242 06 835 00 41
 Mail : contact@cabcongo.com ; omfnadin@gmail.com

Yvon Didier MIEHAKANDA
 Coordonnateur du projet CAB-Congo

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/MPTEN/2018/UCP/CAB

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ELABORATION D'UNE ETUDE SUR LA PROMOTION DES SERVICES FINANCIERS DIGITAUX (SFD)

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme pour l'élaboration d'une étude sur la promotion des Services Financiers Digitaux (SFD).

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services prévus au titre de ce

contrat consistent à mettre au point une étude sur la promotion des Services Financiers Digitaux (SFD) qui est un substrat essentiel à la mise en œuvre du Plan National Stratégique (PNS) « Congo Digital 2025 », cadre de référence national sur l'administration électronique.

Dans les grande lignes, le cabinet aura pour mission de :

- Analyser l'existant afin de s'enquérir de l'état actuel de l'utilisation des SFD au Congo ;
- Elaborer une Stratégie nationale (assortie d'un plan d'actions précis et d'une évaluation détaillée des impacts et applications possibles) à l'horizon 2025 sur la généralisation de l'utilisation des SFD dans les transactions entre les individus, les entreprises et l'administration (centrale, déconcentrée et locale) ;
- Elaborer une étude de faisabilité complète (technique, économique, financière, juridique, réglementaire et institutionnelle) sur la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité des différents SFD et d'un système de paiements digitaux de l'administration ; et
- Détailler les mesures d'accompa-

gnement requises en matière de gouvernance, de co-régulation, de formations, de gestion du changement et des risques, de protection des consommateurs, d'écosystème favorable à la mise à profit des SFD dans le développement socio-économique du Congo, etc.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00-16h00 GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 juillet 2018 à 16h00 et porter expressément la mention « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme pour l'élaboration d'une étude sur la promotion des Services Financiers Digitaux (SFD) » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo
 À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo
 Rue LOCKO Isaac, derrière l'ambassade des Etats Unis.
 Tel : +242 06 835 00 41
 Mail : contact@cabcongo.com ; omfnadin@gmail.com

Yvon Didier MIEHAKANDA
 Coordonnateur du projet CAB-Congo

COOPÉRATION

La Sopeco noue un partenariat avec Cofina

L'accord de coopération gagnant-gagnant permettra à la Société des postes et de l'épargne du Congo de renforcer ses performances et de diversifier sa gamme de produits sur l'ensemble du territoire national afin de devenir plus proche de la population.



Ludovique Mbossa Mabwéré signant l'accord avec son homologue Photo Adiac

Le texte a été paraphé par la directrice générale de la Sopeco, Ludovique Mbossa Mabwéré, et El Hadj Falilou Ndaw, directeur général de la Compagnie financière africaine (Cofina), spécialisée dans la méso-finance.

Douée dans le domaine, Cofina aidera la Sopeco à accroître ses performances techniques et opérationnelles à travers diverses opérations financières. Celles-ci portent, entre autres, sur le transfert de fonds au plan national et international, le paiement des factures d'eau et d'électricité ainsi que des frais scolaires et d'assurances.

Ainsi, pour rendre les agents de la Sopeco plus adaptés à l'ère du numérique, la Cofina s'est engagée à former le personnel de la poste dans des filières liées à son secteur d'intervention. L'objectif

étant de doter la poste congolaise des professionnels afin de la rendre plus proche du Congolais lambda, conformément à la vision du gouvernement en la matière.

Il faut rappeler que la Sopeco a entre autres services traditionnels, la distribution express des courriers, l'expédition et la réception des colis au plan national et international. Elle milite depuis quelques années pour couvrir l'ensemble du territoire national. C'est ainsi qu'elle ouvrira très prochainement une nouvelle agence à Mossaka, dans le département de la Cuvette.

Cofina, quant à elle, est une compagnie financière panafricaine. Présente au Congo depuis l'année dernière, elle est implantée au Sénégal, en Guinée Conakry, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Mali.

Firmin Oyé

CEEAC

Création de la fédération des transports de la sous-région

L'assemblée générale constitutive de la Fédération des transports de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Fétrans-CEEAC) s'est tenue, du 24 au 27 juin dernier à Libreville, au Gabon.

La Fétrans-CEEAC, a expliqué son président, Ibrahim Yaya, « s'est fixée plusieurs objectifs parmi lesquels, unir les transporteurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, lever les barrières sous-régionales, alléger le panier de la ménagère. Mais aussi lutter contre l'insécurité, harmoniser une politique sécuritaire au niveau des transports des marchandises, recycler les conducteurs ».

Les assises de Libreville ont abordé plusieurs points, entre autres, la promotion des relations étroites entre les affiliés, l'initiation et la coordination des programmes d'assistance mutuelle entre eux, la garantie partout ou besoin sera des intérêts collectifs de la profession dans le cadre de l'égalité.

La Fétrans-CEEAC se propose également d'apporter à la sous-région et à chacun de ses Etats membres un concours technique et actif sur toutes les questions relevant de son domaine de compétence. Il s'agit, par exemple, de toutes les mesures tendant à améliorer les



La photo de famille des participants (Adiac)

structures et l'organisation de la profession de transporteur routier, précisément en ce qui concerne les garanties et les protections dues à ce métier.

La plate-forme a aussi l'ambition de représenter valablement le secteur à l'intérieur ou à l'extérieur de la sous-région dans toutes les réunions, foires, forums, commissions administratives et privées ainsi qu'aux différentes études et projets relatifs aux transports; organiser pour le compte de ses affiliés toutes opérations et transactions de matériel et d'outillage, vente, achat, réparation, location, affrètement, etc. La Fétrans-CEEAC a promis également d'initier et d'organiser périodiquement des séminaires de recyclage en vue de renforcer la formation professionnelle

de tous les adhérents de la base au sommet. Une structure sous-régionale sera créée pour la répartition du fret, la collecte de données statistiques sur le mouvement des personnes et des biens, l'assistance des transporteurs en déplacement dans et à l'extérieur de la sous-région.

La délégation congolaise à cette assemblée générale constitutive a été conduite par le coordonnateur de la Fédération syndicale des professionnels des transporteurs du Congo, Cyrille Dzoundou. Une participation qui a valu au Congo de glaner quelques postes au sein de la Fétrans-CEEAC, notamment la vice-présidence, le secrétariat général, le secrétariat urbain régional, la commission de contrôle et d'évaluation et quatre conseillers.

Jean Jacques Koubemba



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MPTEN/2018/UCP/CAB

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ELABORATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UN SYSTEME NATIONAL D'IDENTITE DIGITALE (SNID)

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB)-COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002



Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme pour l'élaboration d'une étude de faisabilité d'un Système National d'Identité Digitale (SNID).

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services prévus au titre de ce

contrat consistent à mettre au point une étude de faisabilité exhaustive sur la mise en place d'un Système National d'Identité Digitale (SNID) qui est un substrat essentiel à la mise en œuvre du Plan National Stratégique (PNS) « Congo Digital 2025 », cadre de référence national sur l'administration électronique.

Dans les grande lignes, le cabinet aura pour mission de :

- Analysier l'existant afin de s'enquérir de l'état actuel de l'identification des personnes au Congo ;
- Elaborer une étude de faisabilité complète (technique, économique, financière, juridique, réglementaire et institutionnelle) aux fins de la mise en place, l'opérationnalisation et l'usage effectif et généralisé d'un SNID fiable, unique et sécurisé ;
- Evaluer les applications et impacts du SNID dans la promotion de l'inclusion digitale, financière, sociale, territoriale, économique, etc. des populations bénéficiaires en fonction des différentes catégories socio-professionnelles, localisations géographiques, du genre, etc.
- Détailler les mesures d'accompa-

gnement requises en matière de formations, de gouvernance, gestion du changement, de protection et de sécurité des données personnelles, de droits des utilisateurs, d'écosystème favorable à la mise à profit de l'identité digitale dans le développement socio-économique du Congo, etc.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00- 16h00 GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 juillet 2018 à 16h00 et porter expressément la mention « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme en charge de l'élaboration d'une étude de faisabilité d'un Système National d'Identité Digitale (SNID) » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo
À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis.
Tel : +242 06 835 00 41
Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Yvon Didier MIEHAKANDA
Coordonnateur du projet CAB-Congo

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

214 agriculteurs de Ngo reçoivent leurs certificats de fin de formation

Les producteurs locaux ont reçu leurs diplômes, le 5 juillet, après près d'un mois de stage sur les techniques de production ainsi que de transformation du manioc et la culture des fruits tropicaux.

Les formateurs sont venus de l'Institut des ressources génétiques de l'Académie d'agriculture tropicale de Chine, dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement congolais. La formation s'est déroulée en deux phases : la première, du 16 au 28 juin, a porté sur les modules liés aux techniques de production et de transformation du manioc afin de diversifier sa consommation et la seconde, du 29 juin au 5 juillet, a concerné les techniques de culture des fruits tropicaux.

Parmi les deux cent quatorze stagiaires, hommes et femmes, dont cent trente et un formés aux techniques de production du manioc et quatre-vingt-trois aux techniques d'arboriculture fruitière, on dénombre également vingt et un agents et cadres des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture.

Le directeur de l'Institut des ressources génétiques de l'Académie d'agriculture tropicale de Chine, Chen Yeyuan, est l'un des forma-



teurs chinois. Il a salué l'esprit d'échange et de partage d'expérience qui a prévalu durant la formation. « Les échanges ont permis aux experts chinois de connaître les besoins du secteur agricole congolais, afin de mieux réajuster la coopération sino-congolaise dans ce domaine », a souligné Chen Yeyuan.

En effet, cette formation est censée améliorer les chaînes de valeur post-récolte du manioc et accroître les revenus des petits producteurs grâce aussi à l'arboriculture fruitière.

Calixte Ekenka et Brigen Ebaraka-Boukoua ont pris part aux deux modules, respectivement sur l'arboriculture fruitière et les techniques de production du manioc. Les deux ont des projets ambitieux. Le premier veut créer son unité de production de jus de fruits et le second compte non seulement former les autres paysans mais aussi développer sa propre culture de manioc.

Les diverses réactions des agriculteurs de Ngo renforcent la détermination de la tutelle comme en

témoigne le directeur général de l'Agriculture, Bienvenu Ntsouanva, qui a fait le lien entre la formation et le nouveau Plan national de développement 2018-2022. « La transformation de l'agriculture que nous appelons de tous nos vœux n'est possible sans une formation continue et une professionnalisation des acteurs », a-t-il estimé.

Pour y parvenir, a-t-il ajouté, le gouvernement congolais entend s'appuyer sur la coopération avec des pays amis à l'instar de la Chine,

Les bénéficiaires posant avec les formateurs (Adiac)

pour faciliter le transfert de technologies dans tous les segments de la chaîne de production et de fourniture des services agricoles.

Outre l'atelier de Ngo, les experts chinois ont déjà formé les agriculteurs des départements de la Cuvette et du Pool. Ils ont notamment encadré les paysans locaux sur les nouvelles techniques culturales maraîchères aux nouveaux villages agricoles de Nkoua et d'Imvouba ainsi que les techniques d'élevage de poules à Brazzaville.

Fiacre Kombo

CONFÉRENCE-DÉBAT

Les médias et l'information statistique au menu du premier "Vendredi du savoir"

L'utilisation de la statistique en tant qu'outil de communication, c'est le défi que tente de relever la plate-forme d'échange « Vendredi du savoir » qui a mobilisé, pour sa première édition le 6 juillet, à l'Université Marien-Ngouabi, des étudiants, chercheurs, statisticiens, médias, y compris des partenaires.

Initiée par le Projet de renforcement des capacités en statistique (Pstat), la conférence-débat visait à édifier les participants sur les statistiques citées dans les médias, les principes fondamentaux de la statistique officielle, les différents types de statistiques, les catégories de produits statistiques ainsi que sur les normes et pratiques pour la citation des statistiques.

Le thème retenu pour cette première rencontre d'échange a porté sur les « Normes et pratiques pour le référencement adéquat des statistiques dans les médias ». Un thème instructif car le Congo enregistre encore des lacunes en matière de production et diffusion de données statistiques et la citation dans les médias reste insuffisante au vu de la demande.

Un dépouillement des données statistiques réalisé sur un échantillon de la presse écrite, dont *Les Dépêches de Brazzaville*, *La Semaine Africaine* et *l'Agence congolaise d'information* et *Congo site*, montre un déséquilibre dans le traitement de l'information statistique. D'après l'un des conférenciers, Anki Yambare, la plupart de ces données recueillies au cours du premier trimestre 2016 sont de sources extérieures. « En matière de citations statistiques, en économie on enregistre un taux de 50,4%, en social 29,4%, en démographie 15,6% et en condition de vie des ménages 4,5%. Le média qui a le plus utilisé des données statistiques, c'est *Les Dépêches de Brazzaville* », a déclaré Anki Yambare.

Ce dernier, à l'instar de tous les autres intervenants du jour, est convaincu de la nécessité de sensibiliser l'opinion publique nationale et les autorités à l'usage de la statistique. Il s'agit d'un instrument de politiques de développement dont la production et la diffusion répondent à un certain nombre de principes de transparence et d'équité, a-t-il expliqué.

C'est le sens de l'initiative des « Vendredis du savoir » qui, selon le coordinateur national du Pstat, Dominique Kimpouni, contribueront à redorer l'image de la statistique auprès du public et restaurer sa principale fonction d'œil du décideur à tous les niveaux (ménages, unités économiques, collectivités locales, etc.). « Ce rendez-vous, c'est aussi un message d'encouragement pour les producteurs, un moyen de lisibilité sur la connaissance de la situation du pays », a martelé Dominique Kimpouni. La vulgarisation des outils statistiques passe également par la sensibilisation dans les établissements et écoles de formation. C'est le vœu émis par le responsable du parcours-type des Sciences et techniques de la communication, François Biyé, qui plaide pour un partenariat entre son département et le Pstat.

F.K. et Merveille Atipo (Stagiaire)

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo bientôt doté d'un laboratoire pour la maîtrise de la pollution industrielle

L'accord de partenariat en vue de la mise en place d'une structure d'analyses chimiques à Pointe-Noire a été signé le 5 juillet, à Brazzaville, entre le directeur général de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen), Clobite Bouka Biona, et le représentant de la société Green service Sarl, Della Corte Marcello.

La ville océane pourrait accueillir, dans un proche avenir, un laboratoire d'analyses chimiques dont l'objectif est, entre autres, de déterminer les polluants d'origine hydrocarbonée présents dans les rejets de l'exploitation pétrolière. En effet, à travers l'accord de partenariat conclu en présence du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, la société Green service Sarl apportera des équipements pour rendre opérationnelle cette structure.

« C'est un laboratoire qui va permettre de mieux maîtriser la pollution industrielle au niveau du Congo. Nous souhaitons le mettre en marche d'ici au mois de septembre. Le temps d'emmener les équipements et les dédouaner et les mettre à la disposition de l'Irsen de Pointe-Noire qui prendra en charge ces équipements et démarrer les activités. Je pense que, entre achat, expédition et dédouanement, au mois de septembre, c'est faisable », a indiqué Della Corte Marcello à la presse.

Installée à Pointe-Noire depuis 2013, Green service opère au Congo avec l'appui de la société IC& Partners de la République de Saint Marin, que dirige John Mazza. Appuyant la recherche scientifique dans tous les pays où elle est installée, la société Green service entretient d'autres partenariats avec l'Irsen. « Nous travaillons depuis trois ans au niveau de la raffinerie Coraf. Avec l'appui de l'Irsen, nous traitons toutes les boues huileuses de la raffinerie.

« Nous arrivons, à travers cet accord, faire une complémentarité avec l'Université Marien-Ngouabi, c'est en cela que c'est positif »

Vu les résultats que nous avons obtenus, nous sommes en train de créer un centre à Tchamba-Nzassi pour le traitement des déchets industriels. C'est un investissement de six cents millions FCFA que nous sommes en train de réaliser, nous espérons que ce centre sera opérationnel à partir du 1er janvier 2019 », a conclu Della Corte Marcello.

Le directeur général de l'Irsen pense, de son côté, que c'est un accord de partenariat portant sur l'équipement d'un laboratoire d'analyses chimiques et biologiques qui va permettre de booster tout ce qui est problème d'analyses

au niveau de la Cité scientifique de Pointe-Noire. Selon lui, outre les locaux, l'Irsen apportera son expertise. « Je pense que c'est une très bonne chose de voir des entreprises, quelles que soient leurs tailles, se mettre à appuyer le système de la recherche. En effet, dans ce système de la recherche, nous avons besoin de tels laboratoires qui se mettent en place pour nous aider à la formation des étudiants pour compléter leur cursus. C'est une formation à la recherche, nous y participons dans ces conditions-là », s'est réjoui Clobite Bouka Biona.

Enseignant de physique à l'université Marien-Ngouabi, il a rappelé des difficultés liées au manque de laboratoire au niveau de cette structure dans le cadre de la formation des étudiants. « Nous arrivons, à travers cet accord, faire une complémentarité avec l'Université Marien-Ngouabi, c'est en cela que c'est positif », a martelé le directeur général.

Notons que le ministre de la Recherche scientifique a également supervisé la signature d'une convention de partenariat entre le Centre de recherche et d'études en sciences sociales et humaines et l'Association pour la formation, l'insertion, le conseil et l'accompagnement des actions de développement en Afrique. L'objectif est la mutualisation des ressources des deux parties afin de promouvoir les projets de développement socio-culturel, économique et scientifique.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

L'Université Marien-Ngouabi et le Forum des jeunes entreprises concluent un partenariat

Le contrat signé entre les deux parties, le 6 avril à Brazzaville, a une durée de cinq ans renouvelable et permettra aux étudiants en fin de cycle universitaire de s'orienter vers des perspectives pour l'emploi au lieu d'attendre seulement la Fonction publique.

Le document a été signé, pour l'université, par son recteur, Jean Rosaire Ibara, et pour le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC), par Christian de la Bretesches.

L'objectif du FJEC, a expliqué ce dernier, est d'accompagner les porteurs de projet en les incitant à imaginer les choses et de découvrir, à travers des modules, le monde de l'entreprise. En effet, les étudiants bénéficieront de plusieurs modules qui s'articulent autour de la recherche des services à rendre et à offrir aux clients, la recherche des collaborateurs, les ressources humaines, les besoins, le choix du métier et bien d'autres. « Nous sommes dans un petit pays où le démarrage d'un projet ne nécessite pas trop de moyens mais il suffit d'avoir le courage de le démarrer, parce que créer une entreprise c'est aussi créer des emplois pour les autres », a indiqué Christian de la Bretesches.

Le vice-recteur de l'Université Marien-Ngouabi, chargé de la recherche et la coopération, Paul Louzolo Kimbémbé, a, pour sa part, souligné que



L'échange de parapheurs entre les deux signataires (Adiac)

le système Licence-Master-Doctorat instauré à cette université n'est pas seulement un changement de dénomination ou juste une affectation pédagogique. Ce système, a-t-il fait savoir, a également une philosophie qui repose sur la professionnalisation et l'entrepreneuriat. « La professionnalisation est d'apprendre aux étudiants d'être opérationnels avec des stages d'immersion tandis que l'entrepreneuriat permet de développer l'esprit d'entreprise aux étudiants. Ils ne doivent pas être seulement les demandeurs d'emploi à la sortie de leur cycle université. A travers l'expertise du Forum des jeunes entreprises, les étudiants bénéficieront des connaissances pour devenir les créateurs des emplois », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

COURS SUPÉRIEUR D'ADMINISTRATION MILITAIRE

Cinquante et un officiers en stage

Le commissaire en chef de 1ère classe, directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, Eugène Yves Alain Aignan Mpara, a ouvert le 6 juillet, à l'académie militaire Marien-Ngouabi, une session qui inaugure un vaste programme de formation.



La photo de famille

Premier cours du genre d'enseignement militaire supérieur de premier degré des personnels du profil « administration », la session permettra aux stagiaires de travailler, à l'issue de la formation, sans complexe avec leurs collègues d'armes et occuper des postes de haute responsabilité tant dans l'administration centrale du ministère de la Défense nationale que dans les armées et services.

Elle aura donc pour but de dispenser les connaissances nécessaires à l'exercice des fonctions au niveau du commandement et des administrations centrales du ministère de la Défense nationale ; préparer à l'environnement opérationnel et international de niveau état-major ; raffermir les connaissances en matière de déontologie administrative, renforcer et actualiser les connaissances d'ordre juri-

dique, économique et financier. L'officier diplômé du Cours supérieur d'administration militaire (Csam) devra, à l'issue du stage, savoir appliquer la méthode de raisonnement général, notamment appliquer la méthode de composition française, comprendre le processus de la planification et d'élaboration des ordres ; comprendre le déroulé de la méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle tactique; connaître la texture des différents documents opérationnels d'état-major ; comprendre la mise en œuvre de certaines procédures opérationnelles et logistiques.

Par ailleurs, dans le domaine des techniques, il devra avoir une connaissance de l'environnement et le fonctionnement des états-majors ; savoir rédiger les principaux documents de correspondance militaire ; pré-

senter oralement et par écrit un problème et formuler des propositions adaptées ; et enfin, savoir animer et conduire un groupe de travail. « En effet, suivant la présentation des axes majeurs de cette formation par le directeur du Csam, cette première session est une opportunité dans le cursus de formation des officiers d'administration qui donne une meilleure ouverture pour la suite de la carrière en vue de les mener à un niveau permettant d'en tirer le plus grand profit », a précisé le commissaire en chef de 1ère classe, Eugène Yves Alain Aignan Mpara, dans son discours d'ouverture. « Il s'inscrit ainsi que les autres formations déjà actées, dans la durée avec l'ouverture prochaine de l'Ecole militaire d'administration », a-t-il souligné.

Guillaume Ondzé



CELLULE D'EXECUTION DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORET-BOIS (PACIGOF)

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° F003/2018/UCP-PACIGOF



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois » (PACIGOF. Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et l'installation sur site des équipements informatiques et mobiliers de bureau au profit des pépinières, CGA du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises, du Secteur Informel et de l'Artisanat.

2. L'Unité de Coordination du Projet sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer les équipements sus cités constitués en deux lots comprenant :

- Lot 1 : Equipement informatiques et consommables ;
- Lot 2 : Mobiliers de bureau et accessoires.

Les candidats pourront soumissionner pour l'un des deux lots ou alors tous les lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 16 H 00.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement non remboursable de Cent mille (100.000) FCFA. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres devront être soumises au plus tard le 16 Août 2018 à 14 heures précises (heure locale) à l'adresse indiquée ci-dessous. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 16 Août 2018 à 14 heures 30 minutes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet PACIGOF -
05 et 06 Rue LOCKO Isaac,
Tél : (00242) 06 931 00 10,
E-mail : pacigofcongo@gmail.com,
Brazzaville - CONGO.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Un Million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville le 06 juillet 2018

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute deux (2) Gestionnaires Grandes Entreprises et un Caissier à Pointe Noire.

PROFIL RECHERCHE :

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, en Chine ou dans l'un des pays de l'OCDE ;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Etre bilingue (anglais), une autre langue serait un atout non négligeable ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard 4 Juillet 2018.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Pointe Noire seront présélectionnés (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT**PROFIL RECHERCHE :**

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard 4 Juillet 2018.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Pointe Noire seront présélectionnés (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

APPEL À CANDIDATURES

Le comité de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), section Congo, annonce à tous les membres de ladite association qu'une assemblée générale électorale aura lieu le samedi 7 juillet 2018 à Brazzaville.

Postes à pourvoir et conditions

Président ;

- Deux vice-présidents ;
- Un secrétaire général ;
- Un secrétaire général adjoint ;
- Un trésorier ;
- Un commissaire aux comptes.

Critères : être journaliste et membre en activité de l'UPF ; avoir une bonne moralité. Envoie ton CV dès aujourd'hui à cette adresse : bihina2008@yahoo.fr.

Lieu : salle de conférence de rédaction des Dépêches de Brazzaville.

Heure : 10 heures

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:**à Pointe-Noire**

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005660
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél: 22 281.19.22, port: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle OHANDI BOUANGALI Prince Darel. Je désire désormais être appelé MAVINGA Prince Darel. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

RENCONTRES

La Fondation perspectives d'avenir crée un espace de réflexion et de plaidoyer

L'ONG présidée par Denis Christel Sassou N'Guesso a lancé, le 6 juillet à Brazzaville, les activités de son «Think Tank HorizonS». C'était au cours de la première session placée sur le thème « Capital humain et construction de l'émergence au Congo : état des lieux, défis et perspectives à la lumière des expériences d'ailleurs ».

Le Think Tank ou cercle de réflexion HorizonS de la Fondation perspectives d'avenir (FPA) se veut être une plate-forme et un lieu de rencontres, d'échanges et de production d'idées. Ouvert aux Congolais et étrangers désireux de contribuer à la compréhension des défis de développement social, économique et politique du pays, il permettra, à en croire ses initiateurs, aux chercheurs, étudiants, professionnels, praticiens, décideurs et acteurs de discuter, débattre, surmonter leurs contradictions.

Selon le directeur exécutif de la FPA, Roch Abraham Okoko Esseu, le lancement de cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du cinquième axe du Plan stratégique 2014-2024 de cette ONG, notamment celui lié à la réflexion et le plaidoyer. « Avec ce Think Tank, nous avons désormais entre nos mains un outil durable de réflexion, d'émancipation et de promotion sociale. Sa mise en place va nous permettre de réfléchir à toutes les questions liées à notre quête d'émergence et du développement, à notre modèle social,

à notre vision du vivre ensemble dans l'espace national et à notre rapport à la chose publique », a-t-il déclaré.

En effet, cette initiative développée par cette ONG permettra également de réfléchir à la meilleure manière d'affronter les défis de développement auxquels le Congo fait face. Il s'agit notamment du chômage, de la diversification de l'économie, de la croissance lente ou non inclusive ainsi que des questions du genre et le développement d'une société divisée. « Le Congo, plus que jamais, a besoin de favoriser la génération et la confrontation d'idées pour façonner son destin. L'objectif est donc de

favoriser le remue-ménage afin que notre pays acquiert pleinement la maîtrise de son parcours vers son émergence et son développement. Les activités du Think Tank que nous lançons aujourd'hui doivent s'inscrire dans une ambition prospective au service du progrès social et de la transformation du Congo », a poursuivi Abraham Okoko Esseu.

« Faire de Brazzaville une destinée prisée pour la réflexion »

D'après lui, la FPA a besoin de toutes les sensibilités pour voir le Congo, dans sa diversité, assurer la cohésion sociale dans le contexte particulier auquel il est confronté. Ainsi, à travers ce

projet, cette organisation de la société civile aura pour partenaires privilégiés des universités publiques et privées. Le but étant de construire un riche partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur pour développer les activités du Think Tank. Rappelant l'expérience d'autres pays, le directeur exécutif de la FPA a annoncé que, outre des conférences périodiques, le Think Tank créera des ateliers et pourrait organiser des rencontres à vocation internationale sur des questions stratégiques de grande importance.

« Nous espérons que dans les années à venir, notre Think Tank pourra faire de Brazzaville aussi une destinée prisée pour la réflexion autour

des questions stratégiques importantes. En dehors du thème qui est lancé aujourd'hui, la question de la sortie de la crise économique fera aussi l'objet des réflexions du Think Tank », a-t-il annoncé, précisant que la création de Think Tank HorizonS permet à la fondation de rendre plus visible l'un de ses cinq secteurs d'activités.

Présidant la cérémonie, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a salué le choix de la thématique de la FPA qui rejoint celui du gouvernement ayant décidé de faire de la question du capital humain, la priorité du Plan national de développement pour les cinq prochaines années. « Je salue la mise en place du Think Tank. Il est temps que la nation s'approprie ce débat, qu'elle se mobilise, que la société civile s'organise, que les sociétés savantes prennent leur responsabilité pour que les Think Tank émergent et soient les bouillons de culture et de réflexion pour alimenter les décisions des gouvernants. Bravo à la FPA », a-t-il souligné.

Notons que le lancement des activités de Think Tank HorizonS a été, entre autres, marqué par la leçon inaugurale du conseiller spécial du chef de l'Etat en charge des questions d'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Louis Bakabadio. Celle-ci a porté sur « Le rôle et l'importance d'un Think Tank dans la construction de l'émergence ».

Parfait Wilfried Douniama



Les participants (Crédit photo Adiac)

BEAUTÉ

Gloire Arlie Loemba Thystère élue Miss Orient Congo

A travers l'élection qui a mis aux prises seize candidates, le week-end dernier à Brazzaville, le Congo fait sa première participation en tant que premier pays francophone.

Organisée par Nauche Prudelle Mayoulou Kiba (miss et mannequin, directrice de cette élection) et Akim Le Négro, sous le label de « NP Communication », l'élection Miss Orient Congo a désigné cinq candidates qui iront représenter le pays au Nigeria, en septembre, dans le cadre de la troisième édition de Miss Orient Foundation Worldwide. Cette élection a pour mission de promouvoir l'éducation et la réorientation de

la jeune fille. Sa particularité c'est qu'elle se tient sans bikini, plutôt avec une tenue décente.

Miss Orient Foundation Worldwide, par le biais de Frontier Events international, organise depuis deux années un concours international de beauté réunissant plusieurs pays dans le monde. Le premier concours fut réalisé au Nigeria (pays et siège de la fondation), le deuxième au Kenya et la troisième édition inter-

nationale sera organisée au Nigeria. La fondation Worldwide œuvre dans l'éducation et la réorientation de la jeune fille.

En effet, s'étant acquitté des frais de franchise auprès du pays organisateur, le Congo qui regorge plusieurs talents mais qui se perdent souvent a opté d'accompagner cette campagne d'éducation à travers l'organisation de la première édition dudit concours national intitulé « Miss Orient Congo ». Entendu que le travail de réorientation de la jeune fille dans différents domaines sociaux sera mené par la reine de beauté

(miss) de chaque pays.

Ayant organisé cette première édition dans les conditions difficiles, la directrice de Miss Orient Congo, Nauche Prudelle Mayoulou Kiba, a déploré le manque de partenaires qui préférant investir pour les étrangers que pour les jeunes locaux qui se battent afin de promouvoir la culture congolaise. « Mon équipe et moi avons travaillé dans les conditions les plus difficiles du monde. Sur près de cinquante courriers déposés, à peine deux entretiens ont répondu officiellement et négativement par courrier. Le mot ou expression « rupture » a tout gaspillé. Certes que nous traversons des moments difficiles dans ce pays. Qu'à cela ne tienne, la culture, l'art, l'événementiel sont négligés dans ce pays... Nous avons travaillé avec nos propres frais jusqu'à l'aboutissement de cette élection ce soir. Nous n'avons pas eu de partenaires financiers. Aidez-nous à réaliser nos rêves à travers cet engagement », a-t-elle lancé.

Etant donné que la miss est une ambassadrice de la beauté, de l'intelligence, du charme et de l'élégance, cette élection avait pour critères avoir une taille de 1m70, être intelligente, belle, ...

Les cinq lauréates qualifiées pour la phase finale au Nigeria

Après plusieurs sorties dont celles de présentation, tenue de soirée, tenue relaxe pour la danse commune à travers la chanson « Congo uni »

de l'orchestre Patrouille des stars, et autres, les candidates ont été soumises à l'épreuve des questions réponses, portant sur le thème de l'élection et la culture générale.

A l'issue de ces différentes sorties, le jury a délibéré les résultats qui suivent :

Miss Congo Orient : Gloire Arlie Loemba Thystère, 22 ans, habitant à Pointe-Noire et étudiante en management de ressources humaines ; Première dauphine : Débora Demeure Mbila, 22 ans, habitant Brazzaville et étudiante en première année de biologie à l'université Marien-Ngouabi ;

Deuxième dauphine : Mavy Magdalla Grace, 22 ans, habitante à Brazzaville et étudiante en master 1 de droit privé à l'université Marien-Ngouabi ;

Troisième dauphine : Rosa Linda Mateus, 22 ans, habitant Brazzaville, deuxième année en assurance-finance-banque dans un institut privé.

Deuxième dauphine : Richna Mamieli Lekou, 19 ans, habitant à Brazzaville et étudiante en première année d'économie à l'université Marien-Ngouabi.

Signalons que la soirée a été agrémentée par un défilé de mode y compris la prestation scénique des artistes Young Ace (rappeur) et Wattie Tiwa. Cette dernière, gestuelle et sexy sur scène, a été très applaudie par le public. Elle a interprété deux chansons dont « Laisse les parler les gens ».

Bruno Okokana



La directrice de l'élection Miss Orient Congo couronnant l'élue de la première édition au Congo (Adiac)

CHRONIQUE

1^{er} juillet,
contre la pauvreté

Le prêtre diocésain français, Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement des droits de l'homme ATD Quart Monde, disait : «*La misère est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire*».

Certaines misères sont, en effet, insoutenables pour ne pas dire intolérables surtout en plein XXI^e siècle et personne ne doit rester indifférent. Des exemples de solidarité à travers le monde sont à encourager, d'autant plus que rien ne devrait justifier leur existence, sauf l'incroyable confort égoïste dans lequel s'est murée une infime minorité de la population mondiale.

Certains éprouvent de grandes difficultés pour s'approvisionner en eau, d'autres vivent sans-abri et même sans électricité depuis des années. Ils ne prennent qu'un repas par jour, faute de moyens et par conséquent luttent pour leur survie quotidienne qui ressemble à un vrai parcours du combattant.

La Journée mondiale du bandeau blanc contre la pauvreté, le 1^{er} juillet, tire son origine de l'opération «2005 : plus d'excuses !» dont la première édition remonte à cette année-là. L'objectif principal était de réduire la pauvreté de moitié en 2015. Depuis, chaque 1^{er} juillet, la journée revient, avec les mêmes bonnes intentions affichées, pour bien peu de progrès concrets.

Le port du bracelet blanc au poignet est devenu chaque 1^{er} juillet un signe de soutien à l'action mondiale contre la pauvreté et de nombreuses associations qui forment une coalition sont partie prenante dans plusieurs pays.

Ce collectif s'est donné pour objectif d'interpeller les Etats, signataires des Objectifs du millénaire en 2000, afin qu'ils respectent les engagements pris et appliquent des mesures concrètes pour réduire de moitié la pauvreté dans le monde.

Le Secours catholique/Caritas France est une des six organisations du comité de pilotage, avec Agir Ici, le CCFD, le CRID, Coordination sud et la CFDT... Certaines associations comme Codegaz s'associent à cette journée en portant le bracelet blanc quotidiennement par le biais d'actions envers la population démunie. Il s'agit bien de plusieurs centaines d'organisations et de citoyens qui orchestrent cette campagne à travers le monde.

Nous sommes donc été invités à porter un bracelet blanc aux poignets, la semaine précédant le 1^{er} juillet et le jour même, en signe de soutien à cette action mondiale contre la pauvreté. Ce petit bandeau, signe important du soutien des citoyens du monde à cette cause, n'est autre que le symbole de l'Action mondiale contre la pauvreté.

Il faut retenir, en outre, que cette journée a été également instaurée pour que les pays les plus riches prennent conscience de l'écart entre eux et les plus pauvres qui ne cessent d'augmenter d'année en année. Il s'agit donc d'une interpellation en bonne et due forme à l'endroit de ces derniers afin qu'ils tiennent leur engagement, à savoir lutter contre la pauvreté mondiale pour qu'enfin des mesures tangibles soient prises.

Ce jour revêt toute son importance et c'est pourquoi, à l'unisson, nous devons rappeler les Objectifs de développement durable qui devaient conclure avec les Objectifs du millénaire, en rappelant par la même occasion que le premier engagement consistait en l'éradication partout et définitivement de la pauvreté.

Il nous est demandé d'agir en faisant preuve d'une plus grande solidarité envers cette cause qui ne coûte rien, sauf un simple bandeau blanc et de n'avoir de cesse de plaider en faveur de ces innombrables dans la détresse de la pauvreté. Ce qui est, d'ailleurs, bien illustré par les grands mouvements migratoires actuels traversant la Méditerranée certes mais aussi au niveau de l'espace européen.

La misère n'est pas une fatalité, chacun doit apporter sa contribution pour la bannir. Le 1^{er} juillet, encore appelée Journée du bandeau blanc, nous interpelle pour le port de celui-ci, symbole de l'action mondiale contre la pauvreté.

Chaque 1^{er} juillet, en effet, des milliers de personnes à travers le monde arborent ce bandeau blanc, pour multiple raisons où s'allient sympathie et engagement pour les pauvres. Cette journée se caractérise par une marche populaire baptisée «*Longue marche pour la justice*».

Ferréol Gassackys

FESTIVAL JAVOUHEY CULTURE

Des écoles de Brazzaville en compétition

Deux troupes de théâtre, vingt-trois groupes de musique, onze de danse et cinq autres de cuisine venus de différentes écoles de la capitale et du complexe scolaire Anne-Marie-Javouhey participent, du 5 au 6 juillet, à la sixième édition de la manifestation.



L'une des troupes sur scène (Adiac)

Organisé sur le thème «Jeunesse protégeons notre environnement contre le changement climatique», le festival culturel a pour but de permettre aux élèves d'être en union. «*À travers les activités culturelles, les enfants ont le goût de continuer avec la culture quand ils seront grands. Nous organisons ces activités dans le sens de donner une belle image à notre école*», a fait savoir Théophile Moundaya, directeur artistique du Festival Javouhey culture. La manifestation regroupe les élèves de tous les niveaux, de la 6^e jusqu'en terminale. Certains concourent dans les catégories danse et musique pendant que d'autres participent au théâtre et à la cuisine. Les meilleurs de chaque catégorie recevront les prix, le 7 juillet. Outre cela, les quatre élèves sélectionnés de l'école Anne-Ma-

rie-Javouhey, fidèles lecteurs durant neuf mois à la bibliothèque de l'école, seront aussi récompensés. Cette distinction concerne également les écoles qui obéiront aux différents critères retenus, à savoir l'originalité, la tenue de scène, la présence scénique, la maîtrise du texte, la diction, la durée scénique. «*On veut encourager les enfants à la lecture, au théâtre, à la musique, à la danse, à la cuisine et à la mode*», a indiqué le directeur artistique.

Deux troupes de théâtre, les Misérables et l'illustre du complexe scolaire Anne-Marie-Javouhey ont présenté leurs spectacles. Les Misérables ont joué la pièce intitulée «*Le Tribunal spécial pour enfant*» alors que l'illustre a présenté «*L'enfant malheureux*». Le premier parle du respect de l'environnement et le second de René qui

est maltraité par sa marâtre.

Théophile Moundaya, directeur artistique de Javouhey culture, enseignant et chercheur en art dramatique, a demandé aux différents dirigeants des écoles et au gouvernement congolais de promouvoir la culture car, a-t-il soutenu, les activités culturelles manquent dans les écoles. «*Avec les activités culturelles, les enfants ne peuvent pas s'ennuyer tantôt ils demandent aux parents de les laisser à l'Institut français du Congo pour suivre soit un spectacle ou faire la lecture. Avec ces activités, il n'y a plus de banditisme*», a martelé Théophile Moundaya.

La troupe théâtrale l'Arche de Ngoujel, venue de Pointe-Noire, a été invitée à ce festival.

Rosalie Bindika et Yannick Mamboundou Likibi (Stagiaire)

NÉCROLOGIE

Joseph Kanza Kitina, Céline N'Lambi, Sophie Kianguébeni, sage-femme à l'Hôpital central Pierre-Mobengo, et Thérèse Louyala ont la profonde douleur d'annoncer à la grande famille Mpanzou, aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère et neveu, Joseph Kissita «*Champion*», survenu le 29 juin 2018 à Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°34 de la rue Konda à Ouenzé, entre les avenues Boueta-Mbongo et Miadéka.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Ricia Bamokila, agent Dépêches de Brazzaville, les Familles Bamokila, Bouka et Vanga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-père, père, et mari, Florent Bamokila Vanga, survenu le 6 juillet 2018 au CHU des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à Mfilou, à deux ruelles du siège de la Marie. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

HUMEUR

Les parcelles inhabitées, un casse-tête pour l'assainissement des communautés urbaines

La joie et le sourire étaient presque sur tous les visages lorsque des cités, longtemps restées rurales, ont été transformées en communautés urbaines par décret. Mais hélas ! Un gros problème se rencontre au niveau de toutes ces communautés urbaines, celui des parcelles inhabitées sur lesquelles poussent des herbes et des petits arbustes. De véritables îlots de brousses au milieu de nos nouvelles petites villes. Pourtant ces parcelles appartiennent aux ressortissants des mêmes cités. Ainsi, leur attitude indifférente rend difficile la question d'assainissement des dites communautés.

Cette réalité, communément partagée par toutes nos communautés urbaines, est une véritable épine sous le pied des différents gestionnaires de ces cités. À peine quelques jours, les plaintes venues d'un maire d'une communauté urbaine dont nous taisons le nom ont été suivies par plus d'un Congolais. C'est regrettable. Ces parcelles abandonnées où des parties de cueillette ou de chasse peuvent s'exercer impactent négativement à l'embellissement de la ville ou de la cité urbaine. En plus, ces herbes poussent non seulement à l'intérieur des parcelles mais aussi débordent et envahissent les rues, les avenues et certaines places publiques de nos communautés urbaines.

De Bétou, dans la likouala, à Kakamoeka, dans le Kouilou, en passant par Makoua dans la Cuvette, Ollombo dans les Plateaux ou Madingou dans la Bouenza, la réalité est la même. Ces parcelles sont visibles dans les centres villes et les périphéries. Et lorsque les propriétaires de ces parcelles sont interpellés par les maires de ces villes, ils développent toujours des arguments futuristes du genre : « Nous viendrons désherber toujours ». « Peut-être faudrait-il envisager de les vendre à ceux qui pourront les rendre propres », disait un maire très ahuri à un propriétaire qui habitait dans une grande agglomération et possédait deux parcelles envahies par des herbes.

Que constatons-nous le plus souvent ? Ces parcelles portent des inscriptions suivantes : « Parcelle appartenant à la famille X et elle n'est pas à vendre », « Terrains occupés par messieurs Y et Z », « Ici, c'est le domaine de T ». Des inscriptions qui témoignent bien que ces parcelles appartiennent à des gens bien connus. Pourquoi ces gens restent-ils indifférents aux appels et interpellations des autorités locales ? Ne savent-ils pas, ces propriétaires, que plus la ville est dans l'herbe, plus elle attire les insectes, reptiles, cafards et animaux dangereux sans oublier les bandits de grand chemin.

Le deuxième constat le plus amer est qu'un semblant d'entretien de ces parcelles intervient souvent lors des descentes massives de ces soi-disant natifs de ces communautés urbaines à l'occasion des échéances électorales ou lorsque des autorités politico-administratives arrivent dans ces localités. C'est alors qu'on les voit errer, ces occupants fantaisistes de parcelles inhabitées, tout autour de leurs domaines craignant une quelconque mesure coercitive de la part des autorités locales. Il revient aux autorités de ces communautés urbaines de multiplier de stratégies pour arrêter ce genre de comportement.

Acquérir une parcelle dans une communauté urbaine est une chose, l'entretenir en est une autre. Cette triste réalité interpelle à la fois les propriétaires de ces parcelles et leurs parents qui habitent dans ces villes afin que ces parcelles soient rendus propres. Les gestionnaires de ces cités urbaines et tous les habitants de ces villes devraient parler le même langage pour fustiger ce comportement.

Faustin Akono

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

L'édition 2018 met l'accent sur la planification familiale

Le 11 juillet de chaque année depuis 1989, l'événement est célébré pour attirer l'attention des décideurs y compris des associations oeuvrant dans le domaine sur l'urgence et l'importance des questions y relatives.

La Journée mondiale de la population est fêtée cette année sur le thème « La planification familiale fait partie des droits de l'homme ». Un thème très évocateur car tout au long de l'histoire de l'humanité, les efforts pour planifier, éviter ou retarder la grossesse ont été une lutte endurée uniquement par les femmes et les filles. Mais aujourd'hui, les choses ont changé. Lors de la conférence internationale sur les droits de l'homme de 1968, la planification familiale est devenue une obligation de tous les pays, gouvernements et décideurs politiques.

« Les parents ont le droit fondamental de déterminer librement et consciemment la dimension de leur famille et l'échelonnement des naissances », précisait le document final de cette conférence, connu sous le nom de Proclamation de Téhéran. Ainsi donc, selon les associations nationales qui traitent de la planification familiale, les femmes et les filles n'ont pas à subir l'épuisement ni le danger de grossesses trop nombreuses et trop rapprochées. Les couples ont le droit de choisir à quelle fréquence embrasser la parentalité ou même d'y renoncer. Bref, chaque individu a le droit de déterminer la direc-

tion et la portée de son avenir dans ce sens.

Les normes pour défendre le droit de l'homme à la planification familiale

Abordé par *Les Dépêches de Brazzaville* sur cette journée, un membre d'une association qui a requis l'anonymat parle de neuf normes pour défendre le droit de l'homme à la planification familiale. Il y a, entre autres, la non-discrimination (les informations et services de planification familiale ne peuvent être restreints en fonction de la race, du sexe, de la langue, de la religion, de l'appartenance politique, de l'origine nationale, de l'âge, du statut économique, du lieu de résidence, du handicap, de l'état civil), la disponibilité (les informations et moyens de contraception doivent être disponibles en quantité suffisante, avec une variété suffisante, pour répondre aux besoins de tous). Dans la même lignée, il y a aussi l'accessibilité et l'acceptabilité : les pays doivent veiller à ce que les produits et services de planification familiale soient accessibles à tous. Cela signifie que les services et l'information doivent être physiquement accessibles et abordables. Quant à l'acceptabilité, les services et l'information en matière de contraception doivent être fournis de manière digne, en respectant à la fois l'éthique médicale moderne et la culture des personnes recevant des services. Il y a aussi la qualité, c'est-à-dire les informations sur la planification familiale doivent être clairement communiquées et scien-

tifiquement précises.

Toujours dans le même ordre d'idées, on note aussi la prise de décision éclairée. Cela signifie qu'en matière de reproduction, chaque personne doit être habilitée à faire ses choix en toute autonomie, sans pression, contrainte ou fausse déclaration. Et Quant à la confidentialité, tous les individus doivent jouir du droit à la vie privée lorsqu'ils recherchent des informations et des services de planification familiale. Enfin, il y a la participation et la responsabilité qui, respectivement, signalent que les pays ont l'obligation d'assurer la participation active et informer des individus des décisions qui les concernent, notamment sur les problèmes de santé. Ainsi, les systèmes de santé, les systèmes éducatifs, les dirigeants et les décideurs doivent être responsables des efforts déployés pour réaliser le droit de l'homme à la planification familiale.

Notons que par la résolution 45/216 de décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de maintenir la Journée mondiale de la population afin de renforcer la sensibilisation aux questions de population, précisement leur lien avec l'environnement et le développement. Depuis lors, cet événement est célébré annuellement dans de nombreux pays par les bureaux du Fonds des Nations unies pour la population ainsi que d'autres organisations et institutions, en partenariat avec les gouvernements et la société civile.

F.A.

PEINTURE

Aïcha Muteba expose dans la ville océane

Originaire de la République démocratique du Congo, le plasticien sorti de l'Académie des beaux-arts de Kinshasa va présenter ses oeuvres du 7 juillet au 8 août, à l'Institut français du Congo (IFC).

C'est sur le facteur temps que l'artiste, âgé de 30 ans, a focalisé son exposition qu'il explique par ces mots : « *Demain c'est loin, besoin de changement, le temps passe, on crève la dalle* ». Une exposition dans laquelle « *la plupart des personnages sont une allégorie d'une protestation muette contre l'inconfortable statut de misérables que leur confère un système* ».

Les Ponténégrins pourront, pendant trois semaines, découvrir les oeuvres de ce



Une des œuvres d'Aïcha Muteba

plasticien considéré comme l'enfant terrible des peintres congolais de sa génération. « *L'art d'Aïcha Muteba est donc résolument actuel, sa vision critique et passionnée de l'art fait de lui un personnage incontournable du monde underground de la mégapole congolaise* », indique l'IFC dans son pro-

gramme du mois.

Notons que l'exposition d'Aïcha Muteba succède à celle des photographies de Philippe Gras sur le mouvement étudiant de mai 1968 à Paris (France). Elle a été organisée à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de cet événement.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VISITE

Des Ivoiriens découvrent l'humanisme de Pierre Savorgnan de Brazza

En séjour de travail au Congo du 4 au 14 juillet, une délégation des femmes et jeunes des coopératives de la Côte-d'Ivoire est allée au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, le 5 juillet, s'imprégner de l'histoire de Brazzaville et de son fondateur qui dorénavant a trouvé sa dernière demeure dans le somptueux cadre qui porte son nom.

Il est difficile de venir à Brazzaville sans passer par le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza. La délégation des femmes et jeunes des coopératives de la Côte-d'Ivoire n'a pas fait exception.

Accueillie au perron de cet édifice par sa directrice générale, Bélanda Ayessa, la délégation a été tout de suite édifée sur le sens des différents drapeaux implantés dans l'immense cour de ce mémorial. Il s'agit, entre autres, des drapeaux de l'Algérie, du Gabon, du Congo (pays hôte), de la France et du Sénégal. Puis s'en est suivie la visite guidée de ce lieu en passant par le hall et surtout les sépultures de Pierre Savorgnan de

Brazza (1852- 1905) et sa famille. La directrice générale du mémorial, Bélanda Ayessa, a expliqué qui était l'homme. Pierre Savorgnan de Brazza, a-t-elle dit, est le fondateur de Brazzaville, le 3 octobre 1880. Avant, Brazzaville était un village qui s'appelait N'Cuna. Quand De Brazza arrive, il donne instruction que commence

la construction de la cité capitale qui deviendra, en 1882, Brazzaville. Sur le plan social, Bélanda Ayessa a indiqué que Pierre Savorgnan de Brazza était un humaniste. « C'est un homme qui a eu des approches assez différentes avec des autres explorateurs ou colonisateurs, puisqu'aujourd'hui la colonisation fait partie de notre histoire. C'est notre patrimoine que l'on doit assumer si l'on veut aller de l'avant... », a-t-elle déclaré. Elle a ajouté que Pierre Savorgnan de Brazza était le père des esclaves,

parce qu'il les libérait en les rachetant. Cela s'est passé au village Lopé, devenue aujourd'hui une réserve forestière classée patrimoine mondial par l'Unesco.

Pour sa part, l'ambassadeur de Côte-d'Ivoire au Congo, conduisant la délégation, a retenu que l'Afrique a connu des grands explorateurs. Pour certains, cette colonisation que l'on déplore tous a été un calvaire, mais pour d'autres, l'exploration a été bénéfique. Et Pierre Savorgnan de Brazza, d'après l'histoire, est parmi les humanistes qui ont apporté des

valeurs universelles à l'Afrique. Pour lui, rendre hommage à quelqu'un qui a apporté du bien n'est qu'exprimer une gratitude qui est reconnue de façon universelle. « Je pense que nous devons dire merci à la directrice générale pour avoir persévéré pour que les désirs profonds d'outre-tombe de cet explorateur soient reconnus d'abord par le Congo (ce n'est pas facile parce qu'il y a des réticences) mais aussi par le chef de l'Etat. Ce bâtiment que nous voyons fait la fierté du Congo mais aussi de l'Afrique. Nous devons donc assumer notre histoire. Ce n'est pas parce que nous étions colonisés que nous allons nous arrêter sous les méfaits de la colonisation mais nous devons voir que la colonisation nous a apporté du bien et aller dans ce sens », a estimé la diplomate ivoirienne, Thérèse N'Dri-Yoman.

Enfin, avant de quitter le mémorial, elle a écrit ceci sur le livre d'or : « C'est avec honneur et fierté que j'ai visité ce jour avec mes frères et sœurs ivoiriens ce prestigieux mémorial du Congo Brazzaville qui rend à l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza un immense hommage. Homme de conviction, humaniste, il a beaucoup apporté à l'Afrique équatoriale. Nous saluons les compétences émérites de la directrice générale du mémorial, notre sœur que nous affectionnons beaucoup et avec sincérité, Bélanda Ayessa. Que Dieu continue de la guider dans cette œuvre magnifique qu'elle conduit avec passion, au nom du Congo et de l'Afrique toute entière ».

Bruno Okokana



Bélanda Ayessa expliquant les pages de l'histoire de De Brazza à ses hôtes pendant la visite (photo Adiac)

« Je pense que nous devons dire merci à la directrice générale pour avoir persévéré pour que les désirs profonds d'outre-tombe de cet explorateur soient reconnus d'abord par le Congo (ce n'est pas facile parce qu'il y a des réticences) mais aussi par le chef de l'Etat. Ce bâtiment que nous voyons fait la fierté du Congo mais aussi de l'Afrique. Nous devons donc assumer notre histoire. Ce n'est pas parce que nous étions colonisés que nous allons nous arrêter sous les méfaits de la colonisation mais nous devons voir que la colonisation nous a apporté du bien et aller dans ce sens »

RÉFLEXION

Et la dénucléarisation du monde s'invita dans le débat ...

Nul, à part eux bien sûr, ne peut affirmer ce que se sont dit le pape François et Emmanuel Macron, lors de leur long tête-à-tête le 26 juin au Vatican. Mais ce que l'on peut affirmer sans le moindre risque de se tromper, c'est que le souverain pontife n'a pas mâché ses mots concernant la menace vitale que fait peser l'arme atomique sur l'espèce humaine. Parlant avec le président d'une des puissances qui se sont dotées de cet instrument de destruction massive mais qui, pour l'instant, refuse de ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires signé en revanche par le Saint Siège, il l'a certainement mis en garde contre le triple danger que constitue la prolifération pour les peuples de la Terre.

-Danger humain, d'abord, en raison de la puissance destructrice croissante des armes de ce type, puissance dont on a pourtant eu la démonstration accablante il y a très exactement soixante-treize ans lorsque les Américains lancèrent fol-

lement leurs bombes sur Hiroshima et Nagasaki, causant la mort dans des conditions atroces de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

-Danger stratégique, ensuite, car l'arme nucléaire nourrit ici et là les fantasmes de dirigeants prêts à tout pour se protéger, ou tenter de se protéger, contre les agressions éventuelles de leurs voisins comme on le voit avec la Corée du Sud, avec Israël, avec l'Iran et demain, si rien n'est fait pour endiguer cette vague destructrice, avec d'autres pays sur les cinq continents.

-Danger environnemental, enfin, du fait de l'incapacité de l'homme à détruire les matières qui permettent la fission et la fusion nucléaires, ce qui a pour résultat d'entasser dans des lieux impossibles à protéger réellement des déchets qui mettront ensuite des milliers, des dizaines de milliers d'années, à se dissoudre, ce qui fait planer sur l'humanité une menace grandissante.

Si ce sujet vital à tous égards a été, comme tout le laisse penser, au centre de l'entretien de Rome il y a deux semaines, c'est d'abord et avant tout parce que le pape François, issu d'un monde, l'Amérique latine, qui, tout comme l'Afrique, n'a aucune responsabilité dans la dérive mortelle que l'arme nucléaire porte en elle, est résolu à dire la vérité aux grands de ce monde. Mais c'est aussi parce que le Saint Père sait de source sûre que l'homme assis en face de lui n'est pas un incroyant, qu'il a été fortement influencé dans sa formation par les Jésuites, que son épouse Brigitte est elle-même convaincue que l'homme ne peut se laisser dominer par ses mauvais instincts au risque de travailler à sa propre perte.

Si, dans le moment même où Donald Trump, Xi-Jinping, Benjamin Netanyahu, Kim Jong-un, Vladimir Poutine, Hassan Rohani s'agitent sur le devant de la scène pour affirmer leur volonté d'accroître leur arsenal nucléaire, les pays comme le Vatican et la France unissaient leur effort dans le but de faire entendre la

voix de la raison, il est probable que leur discours serait entendu. Même si cela ne se voit pas, en effet, l'un des plus grands dangers qui menace aujourd'hui l'humanité est celui de la prolifération des armes nucléaires et les Français dans leur grande majorité en sont conscients (1).

Dans un pareil contexte, il semble évident que si, également, le Tiers-Monde se mobilisait pour faire entendre la voix de la raison et expliquer de façon claire aux hommes de ce temps le risque mortel que porte en lui ce type d'armements, il apporterait un appui décisif aux voix qui commencent à s'élever sur les cinq continents pour combattre ce fléau.

Selon un sondage IFOP rendu public le 5 juillet par le quotidien français «La Croix», 67 % des Français sont favorables à ce que la France ratifie le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires proposé par l'ONU le 7 juillet 2017 et ratifié par l'Etat du Vatican le 20 septembre de cette même année.

Jean-Paul Pigasse